

Zeitschrift: Geschichte und Informatik = Histoire et informatique
Herausgeber: Verein Geschichte und Informatik
Band: 10 (1999)

Rubrik: Cataloguer & communiquer

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Existe-t-il un rapport entre un Juke-box «Wurlitzer» et un site internet?

Pierre Frey, en collaboration avec Maya Baumgartner, Archives de la construction moderne (EPFL)

«Il serait dommage que la langue binaire des images de demain, combinaison de zéro et de un, de oui et de non, enferme subrepticement les intelligences dans le oui/non.»¹

Avec le développement extrêmement rapide des technologies informatiques et de l'internet, il va sans dire que de nouvelles perspectives s'ouvrent en ce qui concerne la transmission du texte et de l'image dans le monde; par voie de conséquence, il tombe sous le sens que ces mutations déploient leurs effets sur la pratique de l'Histoire. Depuis longtemps notre attention soutenue porte sur la question de la constitution des sources² comme acte fondamental sur lequel se développe une historiographie. C'est dans ce domaine des sources que se situent à notre avis quelques-uns des enjeux cruciaux des professions de l'Histoire face aux Nouvelles Technologies de l'Information.

Si on ne comptait en 1981 que 213 serveurs internet, leur nombre s'élevait dix ans plus tard à 617'000, puis à 6'642'000 en 1995 et 12'881'000 en 1996...³ Cette explosion dans le domaine du *world wide web*, la disponibilité soudaine d'une quantité pratiquement infinie d'information «en ligne» est-elle un facteur de nature à modifier fondamentalement notre rapport à l'image, à la communication et à l'information ou une nouvelle occasion de prendre des vessies pour des lanternes? Quels défis représentent les Nouvelles Technologies de l'Information (NTI) pour les historiens?

1. Poser les termes du débat, une étude de cas dans une proximité familière:

Memoriav, l'Association pour la sauvegarde de la mémoire audiovisuelle suisse, a mis en place il y a deux ans un projet pilote intitulé «La vie quotidienne en Suisse au fil du temps». Une dizaine d'institutions dont la mis-

¹ Debray, Régis: *Vie et mort de l'image*, Gallimard (coll. Folio essais), Paris 1992, pp. 497-498.

² Frey, Pierre: *Histoire & archives architecturales: éléments méthodologiques & informatiques: le fonds Alphonse Laverrière aux archives de la construction moderne*. Thèse N° 1794, EPFL, 1998.

³ UNESCO: *Rapport mondial sur l'information, 1997/1998*, Paris 1997, p. 257.

sion principale est la conservation de bien culturels et qui sont situées dans le champ de l'Histoire, se sont engagées dans ce projet qui a fait récemment l'objet d'une présentation intermédiaire.⁴ Leur but annoncé est de donner une nouvelle vie aux documents photographiques par le biais de la numérisation, du catalogage et d'une exposition. Pour le Centre Valaisan de l'image et du son, par exemple, la numérisation permet non seulement de sauvegarder les documents, mais elle facilite aussi la diffusion et l'utilisation des archives photographiques.⁵ Le catalogage offre la possibilité d'interrogations à distance, par le biais d'un système généraliste offrant des normes universelles: le catalogue du réseau des bibliothèques romandes et tessinoises (RERO).

Ce projet de diffusion des archives photographiques sur le net *sous forme de reportage* se veut être une première «démonstration» des possibilités nouvelles offertes par les réseaux internet aux institutions chargées de conserver, communiquer et mettre en valeur notre patrimoine historique. Le choix par le Centre Valaisan de l'image et du son d'un traitement des images par lots (une notice renvoie à une série d'images sous forme de vignettes) s'est fait pour des raisons d'économie de temps au catalogage et de confort visuel: il offre un nombre restreint de réponses à l'interrogation et la combinaison d'une recherche précise avec une visualisation sous forme de mosaïque d'images.

Ce projet de photothèque comprend deux volets. Le premier consiste à produire des copies numériques en haute définition censées fonctionner comme copie de conservation. Ces images en format TIF ne sont pas accessibles via internet. Le second comprend la diffusion des images et leur consultation sur le serveur RERO. L'image en format TIF, compressée et conservée en format JPEG, est alors lisible par tous les logiciels de navigation et visible en format intégral sur tout écran. Pour les auteurs, une basse définition de l'image rend cette dernière moins facile à «utiliser» (piratage, diffusion, etc.) et représente une mesure de protection. Une impression est toutefois possible à un format timbre-poste (environ 360 pixels).

Pensé dans «une optique ouvertement généraliste»,⁶ ce projet entend ouvrir la voie aux autres institutions suisses chargées de conserver et transmettre le patrimoine photographique. Réaliser une photothèque vir-

⁴ Papilloud, Jean-Henri: «Pour une photothèque numérique sur le net. «La vie quotidienne en Suisse au fil du temps, un projet pilote de Memoriav». In: *Arbido*, 11, 1999, pp. 11-15; internet: <http://www.memovs.ch/catalog.htm>

⁵ Informations obtenues lors d'une visite au Centre valaisan de l'image et du son, Martigny, le 25 novembre 1999.

⁶ Idem note 4, p. 15.

tuelle consultable à distance: voilà, selon les auteurs de cette expérience comment donner aux archives «la plus grande visibilité et le plus grand rayonnement possible».⁷

2. La numérisation peut-elle être considérée comme une mesure de conservation?

C'est l'un des éléments mis en évidence par les institutions impliquées dans le projet examiné ici. La numérisation permet de préserver l'original pour les opérations de communication et de diffusion de l'image. Le stockage des données saisies (sur vidéodisque, CD-ROM ou disques à grande capacité) est intéressant en termes de place et surtout en raison de la vitesse et de la qualité de reproduction (copie instantanées sans perte). Cependant, l'évolution des technologies est tellement rapide que l'on peut raisonnablement s'attendre à des problèmes de mise à jour et de reconversion des données ou de modifications importantes et ce probablement avant même que ne soit achevée la première phase de la saisie.

Le centre valaisan de l'image et du son utilise de manière intensive la numérisation. Dans un premier temps, les photos liées au projet *Memoriav* ont été traitées de manière individuelle, image après image. Par la suite, pour des raisons de catalogage mais aussi de temps et de quantité de documents à numériser, le traitement par lots s'est imposé.⁸ En pratique et dans le cas examiné, il apparaît de manière assez évidente que la numérisation se fait actuellement de manière massive, car l'objectif à atteindre semble encore loin en raison des quantités d'informations à traiter. Les niveaux de numérisation sont liés en principe à l'utilisation finale du document numérique. Un premier niveau à une haute définition de l'image est censé correspondre à un but de conservation. Un second niveau, de qualité moindre, est destiné à la diffusion de l'image. Le passage d'un traitement individuel des images à un traitement par lots semble bien avoir été dicté par un contexte d'urgence: pour obtenir une photothèque la plus complète possible dans des délais relativement courts (les systèmes informatiques devenant vite obsolètes), on numérise avec un rendement élevé, mais avec une qualité inférieure.⁹ Les critères de diffusion de l'image sont respectés.

⁷ Ibid.

⁸ Les critères de regroupement des documents dans un même lot sont principalement l'action, le lieu et la date; ils ne reflètent PAS l'organisation des fonds dont ils sont issus.

⁹ Au début du projet, il y avait 1000 notices pour 1000 photos. Actuellement, le rapport est de 2700 notices pour 6800 photos. Le but fixé est de numériser environ 200 photos par semaine... Ces informations ont été obtenues lors d'une visite au centre valaisan de l'image et du son le 25 novembre 1999.

L'hypothétique objectif de conservation est laissé pour compte. Il y a là, nous semble-t-il, un problème de renversement des niveaux. La gestion du patrimoine ne peut en aucun cas se passer d'une réflexion sur les problèmes de diffusion liés à ce patrimoine (risques de ruptures dans l'intégrité des fonds, de perte de contexte). Il faut insister ici sur le fait que la copie de sauvegarde et de conservation doit correspondre, encore et toujours à des critères fondamentaux déterminés par la facilité d'accès (sans médiation instrumentale) et la fiabilité. La numérisation axée avant tout vers la diffusion sur Internet, dans un contexte encore en pleine évolution, ne peut pour l'instant correspondre qu'à ce seul objectif. Nous reviendrons sur ce point.

«La copie exacte n'est pas la finalité du processus de numérisation des systèmes d'images, la numérisation vise d'abord à rendre l'image transparente: plus fluide et plus intelligible. L'histoire des images montre que l'amélioration de la définition est un objectif constant, mais c'est l'économie de la diffusion qui en décide en dernier ressort.»¹⁰

3. Est-il raisonnable d'indexer les images que par ailleurs on donne à voir?

Y a-t-il une «spécificité de l'image»? Peut-on admettre pour l'indexation des images l'utilisation des systèmes mots-matières en usage pour les documents écrits? Peut-on traiter de la même façon des images dont la nature, le statut, la destination sont différents? Sur quelles bases peut-on établir un traitement commun des images? Autant de questions qu'il convient de prendre en compte et qui nous paraissent sévèrement mettre à mal la pertinence du concept de «base de données visuelles».

L'indexation a deux fonctions essentielles:

- fournir une description schématique du contenu du document référencé par «addition» des concepts élémentaires représentés.
- permettre de retrouver la référence enfouie dans un stock bibliographique trop important pour être passé en revue.¹¹

Si la seconde fonction peut être appliquée aux fonds d'images, la première est plus difficile à réaliser. Nous nous trouvons face à plusieurs problèmes. Celui des détenteurs de l'image et du contexte dans lequel celle-ci se trouve, celui du destinataire de l'image et enfin celui de la base de données

¹⁰ Barboza, Pierre: *Du photographique au numérique. La parenthèse indicielle dans l'histoire des images*. L'Harmattan (coll. Champs visuels), Paris 1996, p. 259.

¹¹ Richard, Philippe: «L'indexation de l'image». In: *Le traitement documentaire de l'image fixe*, dossier technique n° 3, Bibliothèque publique d'information, Paris 1985, p. 10.

ou des standards avec lesquels le catalogage et la diffusion des images fonctionnent.

Pour reprendre l'exemple du projet examiné ici, la recherche se fait sur la base des critères utilisés pour une recherche bibliographique dans le catalogue RERO, soit par auteur, sujet, titre, mot-clé ou classification (cote). Le cadre RERO, d'approche textuelle plutôt qu'iconographique, introduit la nécessité de pouvoir opérer une recherche plus fine lorsqu'il s'agit d'images. En sélectionnant la rubrique de recherche «combinaison de mots», il est possible d'effectuer une recherche par type de format (par exemple «image fixe»), dans tous les cas, dans le texte le sens reste organisé de façon linéaire.

Le problème des descripteurs est délicat. Une image est plus difficile à indexer qu'un texte, car la recherche ne peut pas se faire sur la base de mots présents dans l'objet, comme c'est le cas pour un texte. De plus, il existe plusieurs niveaux de description de l'image, selon que l'on choisisse des descripteurs liés aux contenus formels ou à la signification, voire à la symbolique de ceux-ci. Dans tous les cas, l'image se caractérise par la présence simultanée d'innombrables niveaux de sens. Enfin, il s'agit de savoir au moment de la mise sur pied d'une base de données s'il faut partir des images et leur attribuer des descripteurs ou s'il convient de fixer des catégories et des descripteurs avec lesquels on classe ensuite les images. La première solution, si elle exige un traitement image par image, permet de structurer de manière plus fine l'information et constitue sans doute la meilleure manière de cataloguer.

Toutes ces questions autour de l'indexation sont typiques des problèmes d'accès aux bases de données d'images. Beaucoup de détenteurs et de diffuseurs d'images semblent percevoir le public comme universel, mondial et indifférencié. Subséquemment, ils tendent à considérer de manière implicite une lecture de l'image comme universelle. Le titre même de l'entreprise discutée ici est à cet égard révélateur: «La vie quotidienne en Suisse au fil du temps», il détermine et réduit tout à la fois les sens dont cet ensemble d'images est supposé être investi universellement, et établit une sorte de monopole de la connotation idéologique de l'entreprise, utile éventuellement comme cri d'identification dans la jungle de la «culture globale». Cette vision est évidemment naïve, il n'est même pas besoin d'évoquer le problème lancinant des inégalités nouvelles et aggravées créées pas les médiations instrumentales nécessaires à l'accès aux informations. En outre, investir Internet du mythe de la bibliothèque numérique

universelle, conforte l'illusion d'un savoir global¹² et soulève à tout le moins les plus grands doutes.

Dans cet engouement pour les nouvelles technologies, la quantité de données disponibles et les ressources informatiques ne sont souvent pas exploitées de manière rationnelle. Il est fondé de craindre que certains publics tendent à négliger les ressources non-électroniques au profit de celles qu'offre le Web, avec son illusion d'exhaustivité et l'agrément d'un accès facile et immédiat. Bon nombre d'enseignants ont été confrontés ces derniers semestres à des rendus et spécialement à des bibliographies sortis tout droit de sites Internet *ad hoc*, toute critique des sources ayant été soigneusement «déconnectée». Sans parler des effets paradoxaux sur le statut et l'usage de l'image. On assiste en effet sur les sites Internet, soit à une indifférenciation, soit à une sélectivité extrême, phénomènes contradictoires en apparence seulement, qui tous deux concourent à la perte de sens; alors qu'au-dehors du Web on n'observe pas de curiosité accrue pour l'accès aux sources et l'usage d'images nouvelles. Considérés dans leur ensemble, ces mécanismes semblent bien conduire à une raréfaction objective. La globalisation se fait par le bas.

Le problème de l'accès à l'information est étroitement lié à celui des paradigmes visuels et conceptuels. S'agissant des images que le mono-média (information numérique intégralement constituée de séquences de zéro et de un, capable de véhiculer de manière indifférente des chiffres, des nombres, des lettres des mots, des vecteurs déterminés ou des images, faussement appelé multi-média) numérique véhicule pêle-mêle avec d'autres informations, la question est d'autant plus aiguë. Comment organiser l'accès aux images alors que la perception que nous en avons se modifie? Quel impact les images générées et diffusées par ordinateur auront-elles sur notre culture visuelle? L'image numérique soulève plusieurs questions liées à la perception, notamment: qui regarde? Comment regarde-t-on? Quelle dimension donner aux images diffusées sur un réseau mondial? Régis Debray, parlant d'un projet de Bauhaus électronique, met en évidence le «mauvais universel»,

«...celui qui supprime la profondeur de temps et la singularité de la facture. Les images numériques frappent par leur aspect a-cosmique et an-historique. Difficiles à dater et à situer, elle ont au moins l'allure d'un

¹² Voir à ce propos Jacquesson, Alain & Rivier, Alexis: *Bibliothèques et documents numériques. Concepts, composantes, techniques et enjeux*, Editions du Cercle de la Librairie (coll. Bibliothèques), Paris 1999, p. 356.

espéranto visuel. La force d'expansion de l'outil, le caractère international du langage binaire, est aussi sa faiblesse.»¹³

4. Les bases de données visuelles sur le net: développements et limites

Au cours de la conférence organisée par CHArt (Computers and the History of Art) en 1998, intitulée «Computing & Visual Culture: Representation and Interpretation»¹⁴, le sens de l'image diffusée sur le net a été à plusieurs reprises questionné et nuancé. On peut à juste titre s'interroger sur l'apport réel que l'on retire de ces images, sur leur utilité et sur l'importance d'une distinction entre un original et son interprétation digitalisée. Dans le chaos et l'indifférenciation actuel des sites Internet proposant des images consultables *online*, il est vital de fixer et d'explicitier des *buts* et une *éthique* fonctionnant sur une ligne de fond permettant d'orienter le développement de ces bases de données vers un outil rationnel, susceptible de pouvoir évoluer de manière sensée en phase avec les avancées technologiques, dont il faut admettre qu'elles n'en sont qu'à leurs balbutiements.

Tous ces débats sont aujourd'hui extrêmement vifs dans la mesure où il semble que l'évolution des technologies liées à internet est loin d'être stabilisée. En effet, n'est-il pas risqué de réaliser une photothèque dans un environnement en constante mutation? Les projets actuels de photothèques numériques, banques d'images ou catalogues visuels sont pour l'instant encore sujet à de trop nombreuses interrogations. Les copies numériques ne constituent en aucun cas un moyen de conservation et d'archivage (ni les techniques ni les paramètres de saisie ne jouissent d'une quelconque reconnaissance ayant rang de norme); les descripteurs sont spectaculairement inadaptés en matière d'image et l'accès à l'information reste pour l'utilisateur tributaire d'un investissement élevé et peu durable, elle est donc gravement censitaire¹⁵. Le coût de ces projets est très souvent si élevé qu'il inhibe l'accomplissement d'autres tâches des institutions qui les mettent en œuvre et disqualifie pour longtemps toute tentative si les résultats ne sont pas conformes aux promesses souvent exagérées formulées au moment du lancement. Enfin le terrorisme intellectuel des technologies de pointe impose

¹³ Debray, *op. cit.*, p. 391.

¹⁴ «Fourteenth Annual Conference of CHArt», Victoria & Albert Museum, London, 24-25 September 1998. Les *abstracts* des différents exposés peuvent être consultés sur le site de CHArt: <http://www.chart.ac.uk/chart98/chart98abs.html>

¹⁵ Les fournisseurs d'information qui se sont souciés de ce problème sont rarissimes, on signalera la notable exception de la Fondation Aga Khan qui finance non seulement un serveur dont le but est à la fois universel et «non profit» <http://www.archnet.org/>, mais s'efforce de mettre sur pied sur le terrain, des boutiques internet qui assurent l'accès gratuit à la toile de populations défavorisées.

les Nouvelles Technologies de l'Information comme des priorités quasi métaphysiques.

Ces réserves de principe, pour essentielles qu'elles soient, ne font pas de nous des adversaires de ces techniques ni des obscurs résistants à de nécessaires expériences à large échelle. C'est le mérite des travaux discutés ici, d'ouvrir le champ du débat contradictoire. Nous ne perdons jamais de vue que sans eux il n'eut simplement pas été possible d'aborder concrètement ces questions. La numérisation offre une revitalisation aux documents visuels, elle est susceptible de démultiplier leur rayonnement. Mais pour atteindre cet objectif il nous semble qu'une condition essentielle doit être respectée: à savoir que le dispositif de mise à disposition de l'information repose sur un inventaire ou un catalogue centré d'abord sur une base de données «texte» classique et offrant en second lieu accès à l'«image», ce faisant, on se situe de manière cohérente dans l'a priori intellectuel de la lecture. Une variante plus simple peut consister à fournir en premier lieu l'accès par un inventaire (base de donnée texte) des unités documentaires présentées, puis d'attacher à l'entrée relative à l'unité archivistique, un choix raisonné ou la totalité des images qu'il contient, procurant ainsi au consultant – à distance – une ergonomie comparable à celle qu'il a lorsqu'il consulte les documents sur place. On recrée, virtuellement l'environnement classique: fichier, commande des articles, consultation empirique. La méthode a l'avantage de l'analogie perceptive avec la réalité. Il nous semble du reste que les logiciels qui poursuivent cette fin auraient avantage à pousser jusque dans les détails cette «identité virtuelle» propre à stimuler ces émotions dont on sait qu'elles fondent tous les processus d'apprentissage. Les bases de données «image» permettent aux utilisateurs de sélectionner les documents par un examen visuel et non uniquement par l'interprétation d'informations exclusivement textuelles, toutes les expériences qui permettent d'avancer dans ce domaine, malgré l'état encore balbutiant des techniques méritent l'attention, qu'il nous soit permis d'en repérer les limites et les contraintes sans être rangé au rayon des passésistes rétrogrades. Il existe pourtant un motif beaucoup plus fondamental de réserve: la copie digitalisée d'un original ne rend jamais compte de manière exhaustive de la quantité d'informations secondaires que celle-ci véhicule: un tirage photographique ou une diapositive d'un document informe sur son histoire (sa texture, ses détails, sa conservation), alors qu'une image numérique accessible par écran d'ordinateur perd du relief et donc de

l'information.¹⁶ La valeur philologique du document, son environnement et son contexte, son verso, risquent d'être éliminés par les contraintes du recours à la technologie informatique. De plus, la numérisation tend généralement à s'orienter en fonction de la diffusion au détriment de la conservation, ce qui provoque une avalanche *d'images indifférenciées, de qualité moyenne* et frappées de *copy-rights* qui ne s'exercent pas toujours au profit des producteurs des images ou des institutions détentrices.¹⁷ Les contre-exemples spectaculaires qui font état de la possibilité de lire à l'écran des informations qui restent très difficilement visibles sur l'original, ne changent rien à l'affaire, tant il est vrai qu'ils requièrent des moyens de saisie impossible à mettre en œuvre de milliers ou des dizaines de milliers de fois pour un prix abordable.

Dans l'état actuel des choses, les critères de recherche en la matière restent entièrement tributaires des outils utilisés pour les recherches de type bibliographique. Pour certains, la gestion des collections iconographiques se rapproche davantage d'une tradition muséographique que bibliothéconomique.¹⁸ Une telle différenciation est discutable: le projet *Memoriav* constitue un exemple d'intégration de données visuelles dans une base de données bibliographiques qui semble bien fonctionner. Une recherche filtrée permet d'axer la recherche sur un type de document (manuscrit, enregistrement sonore, image fixe, etc.). Enfin, les moyens par lesquels l'information est accessible à une large audience peuvent aussi être la source d'une certaine «anarchie» dans les données transmises, avec le risque de manquer le but fixé au départ.

Une chose nous paraît acquise, la bibliothèque ou la photothèque numérique ne pourra en aucun cas remplacer les documents originaux. Les institutions d'archives devront donc gérer de front deux environnements

¹⁶ Mentionnons encore les cas où les images contiennent une sorte d'image «fantôme», appliquée en surimpression et constituant une mesure de protection (remplace le «copyright» placé dans d'autres cas). Le résultat est vraiment discutable... Un exemple de ce type de protection des documents est visible sur le site d'IBM, qui présente des applications de son programme de *data management* appelé *IBM DB2 Digital Library*. La collection de la *Lutherhalle Wittenberg*, a été en partie numérisée avec ce programme. Adresse: <http://www-4.ibm.com/software/is/dig-lib/info/lutherpic.html>

¹⁷ Les Archives de la construction moderne, EPFL, se sont heurtées à des problèmes de ce type au moment de la reproduction microfilm du fonds de correspondance du Prof. Alberto Sartoris en vue de sa numérisation. Cette technique, soit dit en passant, permettant d'établir une copie de sécurité aux normes DIN et de procéder à une numérisation aisée du support chimique. Certaines correspondances mineures dont le texte pouvait être parfaitement anodin, devaient faire l'objet de quatre ou six prises de vue (recto, verso, feuillet annexe, enveloppe également recto-verso) pour que la seule information capitale, soit les dates, nom du destinataire, lieu de la rédaction et de l'expédition soient lisibles!

¹⁸ Jacquesson & Rivier, *op. cit.*, p. 292.

différents. Une voie semble s'ouvrir à l'articulation de ces deux domaines, celle qui consiste à offrir à tout un chacun, les instruments de recherche si possible illustrés sur internet, ainsi que d'y présenter un choix de résultats (valorisation des recherches) et à assurer «en ligne» des consultations ciblées, fondées sur un échange de questions et réponses transitant par courriel et dont la conclusion sera à chaque fois l'envoi en «attachement» au courrier réponse du fichier numérique du document ou de l'illustration recherchée. L'objection faite à cette procédure, une sollicitation exorbitante de disponibilités de la part du personnel de l'institution consultée, illustre parfaitement la situation de concurrence dans l'accomplissement des tâches qu'implique tout projet massif de numérisation des documents. D'un côté il est trop coûteux de fournir une telle prestation «à la demande», alors que de l'autre, quelques «programmes d'impulsion» bien diffusés et médiatisés autorisent la numérisation «en masse» de stocks d'images dont nul ne sait qui elles seront susceptibles d'intéresser réellement, à long terme.

Au vu de ce qui précède, il convient pour les institutions concernées par la numérisation de fixer des priorités. N'est-il pas encore trop tôt, étant donné les développements incessants et extrêmement rapides des technologies, pour mettre sur pied des programmes de diffusion d'images numériques de grande envergure? De notre point de vue, les images électroniques ne sont pas prêtes à s'imposer comme moyen d'archivage à l'échelle du *temps historique*. En effet, le support analogique constitue la base permettant de faire de nouvelles copies numériques à mesure que la technologie évolue. Une autre priorité serait de constituer des schémas de catalogage utiles de l'image, document complexe à indexer.

Enfin les problèmes des *droits d'auteurs*, et des éventuels droits de diffusion de l'image mettent en évidence la versatilité et la rapidité de l'évolution du phénomène Internet et la nécessité de prendre le temps de mettre sur pied des moyens d'utiliser cette technologie avec des perspectives de faisabilité, de pérennité et d'accessibilité. La *notion de bien commun* est rarement présente dans ces discussions, tant la pression des idées à la mode est insistante. C'est pourtant une des questions clef de la diffusion d'images, dont la grande majorité appartiennent à des institutions publiques, à l'Etat. Ce n'est certes pas la tâche des conservateurs de ces collections de permettre à des entreprises privées de brancher un compteur sur les sources documentaires dont ils sont responsables.

5. Epilogue en rappel de quelques principes élémentaires

Faute d'une vision claire de leur mission d'inventeurs, de conservateurs et de pourvoyeurs des sources utiles à l'Histoire, les organismes de conservation des biens culturels risquent de produire des sites Internet et des «bases de données images» très vite rattrapés par l'obsolescence et qui risquent fort d'être aux sources de l'Histoire, ce que le juke-box Wurlitzer fut à la Musique: l'enveloppe éphémère, datée et fragile d'un *corpus* précieux.

Pour une approche des Nouvelles Technologies de l'Information sous le rapport des pratiques de l'Histoire:

1° On ne saurait trop insister sur le fait que faute de normes universelles reconnues sur les paramètres d'inscription, de traitement, de stockage et d'accès, l'information numérique ne constitue pas une source de substitution ni de conservation à l'échelle du temps historique. Comment une industrie entièrement en mains privées, axées sur le seul profit des agents économiques pourrait-elle garantir une telle pérennité? Avant l'industrie électronique et celle de ses supports synthétiques, l'industrie du papier ne s'est pas souciée non plus de ces questions; l'acidification des supports qu'elle a produit est abandonnée en héritage aux pouvoirs publics, seuls aux prises avec le risque de disparition de ce support de l'information. Certes, certains projets gérés à l'échelle de très grandes institutions qui sont fondées de croire à leur vocation sinon permanente, du moins durable, et traitant des supports très labiles (pellicules sensibles pour le son, l'image etc), sont légitimées, lorsqu'il n'existe aucune autre solution, et pour autant qu'ils disposent de façon durable des moyens nécessaires de tenter l'aventure de ce que nous pourrions appeler la «sauvegarde active et permanente» de données sur support numérique. Typiquement, la radio et la télévision se trouvent dans cette situation pour la gestion de leurs archives. Dans ce contexte, il faut souligner que les supports numériques représentent un progrès décisif sur le plan de la conservation. Mais il faut garder à l'esprit qu'une telle entreprise est lourde techniquement et financièrement: elle requiert dans la longue durée l'attention permanente de spécialistes de très haut niveau et aucune solution définitive n'est en vue dans l'état actuel des connaissances et des développements technologiques; elle n'est pas sans rappeler, par la nature et par la complexité des problèmes posés, l'affaire hasardeuse que demeure le stockage et le retraitement des déchets nucléaires.

2° Les tâches des centres de conservation des biens culturels doivent être rappelées en fonction des priorités fonctionnelles et de leur rôle; leur

rapport aux nouvelles technologies de l'information doit rester strictement subordonné à celles-ci. Quelles sont ces tâches?

- collecter activement les sources relatives à leur sphère d'activité spécifique (administrative, géographique, thématique etc.);
- sélectionner de manière explicite et transparente la matière afin de constituer des «collections pertinentes», dont l'appréhension soit possible aux usagers;
- conserver, par le recours aux techniques appropriées, les originaux dans le respect intangible des principes qui s'attachent à garantir la sauvegarde de la valeur philologique du document original et celle de l'intégrité des fonds;
- établir dans la mesure du possible des copies de sauvegarde, sur un support permanent et non opaque (c'est-à-dire ne nécessitant aucune médiation instrumentale pour l'accès) des documents ou des ensembles de documents les plus précieux ou les plus menacés; de manière à assurer la pérennité à l'échelle du *temps historique* des biens culturels dont elles ont la garde;
- élaborer des instruments de recherche sous forme d'inventaires et de catalogues dont le but est de rendre possible l'accès aux originaux;
- diffuser des instruments de recherche, des résultats de recherches et d'autres ensembles d'informations pour faire connaître l'institution, et en faire admettre la légitimité par un large public.

Il faut insister sur le fait que seuls les deux derniers points nous paraissent susceptibles de déboucher sur une plate-forme de nature à être présentée utilement sur le réseau internet. Ils correspondent aux nécessités de la rencontre avec les deux publics des institutions de conservation de biens culturels:

- les historiennes et historiens, les chercheurs qui par l'intermédiaire des instruments de recherche décident de l'intérêt qu'il peut y avoir d'accéder à des sources utiles ou pertinentes;
- un public cultivé plus large qui peut apprécier de prendre connaissance par des biais thématiques raisonnés du contenu de telle ou de telle collection.

Ces quelques éléments de mise au point ne sont sans doute pas ignorés des auteurs des initiatives décrites plus haut; leurs travaux mêmes les ont simplement désignés à l'attention des observateurs spécialement attentifs à ces problèmes.

Accès en ligne aux données de recherche en sciences sociales: l'exemple de «NESSTAR»

Reto Hadorn, SIDOS

Le développement du réseau Internet conduit les archives de données pour les sciences sociales, telles le SIDOS,¹ à élaborer des techniques plus efficaces pour donner accès à l'information sur les données disponibles et pour faciliter l'accès aux données elles-mêmes. NESSTAR,² un projet conduit par trois archives de données européennes membres du CESSDA,³ financé par l'UE, est un bel exemple de cet effort. Il mérite l'attention d'un large public: les instruments en préparation peuvent être mis en œuvre par toute agence diffusant des données.

Les pages qui suivent invitent le lecteur à effectuer une brève incursion dans un domaine en plein développement. Les adresses Web permettront au lecteur intéressé d'approfondir les informations et de consulter des exemples.

Après une brève description des intentions de NESSTAR, quelques paragraphes seront consacrés à la présentation du format de documentation des données mis en œuvre. On reviendra ensuite au dispositif de NESSTAR et à quelques indications utiles pour en faire l'essai. Les références techniques sont là pour bien situer les enjeux.

1. Nesstar – en quelques lignes

NESSTAR est la suite logique d'un premier dispositif mis en place par le CESSDA en 1995 déjà: l'IDC ou Integrated Data Catalogue⁴ qui permet d'interroger en ligne en une seule opération les catalogues de données de plusieurs archives. Le réseau Internet est utilisé ici pour donner un accès

¹ SIDOS: Service suisse d'information sur la recherche et d'archivage de données pour les sciences sociales, Ruelle Vaucher 13, 2000 Neuchâtel. URL: www-sidos.unine.ch. Pour une présentation générale du service, voir Hadorn, Reto: «Le SIDOS, une archive de données pour les sciences sociales». In: *Histoire et Informatique*, Vol. 9, 1998, pp. 69-78.

² NESSTAR: Networked Social Science Tools and Resources. URL: <http://www.nesstar.org>. Si le lecteur a un PC avec une connexion Internet sous la main, il peut consulter ce serveur et faire très rapidement des essais, moyennant l'installation sur sa machine d'un programme client gratuit, disponible en ligne.

³ CESSDA: Council for European Social Science Data Archives. URL: <http://www.nsd.uib.no/cessda/>.

⁴ Ce catalogue peut être consulté pour quelques mois encore à l'adresse <http://www.nsd.uib.no/cessda/IDC/>. Il sera remplacé par NESSTAR dans le courant de l'an 2000.

centralisé à une information distribuée. Les catalogues sont gérés par les archives sur leur propre serveur, le formulaire d'interrogation est unique.

L'IDC présente les informations généralement présentes dans un catalogue: informations de type bibliographique (auteur, titre, dépôt, conditions d'accès), complétées par une description plus ou moins sévèrement résumée du contenu thématique des données (nature du projet de recherche et principaux thèmes abordés dans l'enquête par exemple). Or, les archives disposent la plupart du temps d'informations bien plus détaillées, et ceci sous forme informatique: codebooks, labels de variables et de valeurs incorporés aux fichiers SPSS ou SAS; pourquoi ne pas donner accès à ces informations en ligne au lieu de les distribuer sur disquette?

Par ailleurs, la transmission des jeux de données aux utilisateurs passe de plus en plus par le réseau (attachement à un message électronique, transfert par FTP depuis un serveur dédié): il est logique de chercher à simplifier et automatiser les manipulations qu'impliquent ces techniques, de manière à réduire le travail de préparation du côté des archives.

Le rêve conduit plus loin encore: est-il bien nécessaire de disposer des données en local? Comment les exploiter si l'on ne dispose pas d'un programme d'exploitation statistique? En les exploitant à distance sur le serveur de l'archive ...

Ainsi se constitue une première idée de ce que fait NESSTAR; ce système:

- donne accès par le biais d'une interface unique à l'information sur les jeux de données disponibles dans l'ensemble des archives membres du réseau;
- donne accès à l'information détaillée sur les données jusqu'au niveau des variables;
- permet de télécharger des jeux de données entiers, d'un choix de variables ou d'une sélection de cas;
- permet l'analyse statistique à distance et la production des représentations graphiques associées.

L'accès aux données est-il pour autant totalement libre? Non: toutes les archives ont dans leurs fonds des jeux de données dont l'accès est soumis à des conditions plus ou moins restrictives, le plus souvent définies par les producteurs des données. NESSTAR gère donc aussi les droits d'accès.

2. Un nouveau format de documentation: le codebook du DDI au format XML

Le premier enjeu pour NESSTAR a été de trouver un format de documentation des données qui puisse être produit à partir des matériaux existants et qui soit reconnu par les serveurs et les browsers Web. Sur ce point, le projet a pu s'appuyer sur deux développements récents, la définition d'un nouveau format de codebook basé sur SGML, qui lui-même profite du développement d'une version réduite de SGML pour le Web: XML.

Points de repère

Traditionnellement, l'information détaillée au niveau des variables est présentée sous la forme de codebooks, c'est-à-dire de livres, imprimés ou électroniques, qui présentent, variable après variable, les informations suivantes: nom et étiquette de la variable, formulation de la question, codes et signification des codes, éventuellement la distribution des fréquences, des remarques d'ordre méthodologique sur les conditions d'exploitation de la variable. Le codebook est souvent complété par une introduction qui décrit dans le détail les méthodes de collecte des données (population de référence, échantillonnage, non-réponse etc.).

Les archives de données ont entrepris dès les années 70 de produire des codebooks électroniques (imprimables), produits à partir des fichiers de données selon une procédure qui facilite la correction d'erreurs dans les fichiers et la diffusion de la documentation. Elles se sont appuyées pour cela sur le format de codebook proposé par un software d'exploitation statistique courant à l'époque, OSIRIS. Ce programme est depuis tombé en désuétude, sans que les particularités qui faisaient sa force pour la préparation de codebooks soient reprises par les programmes qui tiennent actuellement le haut du pavé, SPSS et SAS. Ces derniers permettent bien d'intégrer des éléments d'information tels que labels de variables et de valeurs, mais obligent qui veut produire un codebook complet, avec questions et remarques méthodologiques, à un bricolage sans lendemain: combien d'assistants n'ont-ils pas passé des heures et des jours à insérer les questions dans les tableaux de fréquences, pour ensuite recommencer si des corrections devaient être apportées aux données?

En 1995, un groupe de travail a été constitué dans le cadre de IASSIST⁵, avec pour mandat d'élaborer un nouveau format de documentation des jeux de données:

⁵ IASSIST: International Association for Social Science Information Service & Technology, URL: <http://datalib.library.ualberta.ca/iassist/>

- propre à réactualiser le standard des années septante;
- indépendant des programmes d'exploitation statistique;
- mobilisant les technologies actuelles tout en restant suffisamment basique pour être largement accessible pour des utilisateurs aux moyens toujours limités.

Le groupe de travail, connu sous l'étiquette "Data documentation initiative" ou DDI⁶, a élaboré un premier projet sur la base de SGML. La définition par le W3C d'une version réduite de SGML pour le Web, XML, intervenue en cours de projet, a ouvert la porte à de nouvelles applications, dont NESSTAR est précisément un exemple.

XML – La technique

SGML⁷, Standard generalised markup language, est un langage générique (ou générateur de langages) pour la structuration et la présentation des informations dans un document. Son application la plus largement connue est certainement le HTML, Hypertext Marking Language, le langage qui permet aux serveurs Web de communiquer avec les browsers tels Internet Explorer ou Netscape.

HTML donne cependant une idée un peu courte du potentiel de SGML. HTML est une application centrée sur la mise en forme de documents textuels et même sous cet angle, il montre très vite ses limites. L'intérêt majeur de SGML est de *générer des langages structurant l'information*, par la définition d'éléments caractérisés par des attributs et reliés entre eux par des relations hiérarchiques. C'est de cette propriété structurante que le groupe de travail du DDI a fait usage lorsqu'il a développé le premier format de codebook sur une base SGML. C'est encore la capacité de structurer l'information (et pas seulement de la mettre en page) qui intéresse les nombreux utilisateurs de SGML qui produisent avec cet instrument des bases de données de pièces détachées comme des bibliothèques électroniques.

XML⁸ est la réponse du W3C aux Netscape et autres Microsoft qui n'ont jamais voulu intégrer dans leurs browsers les instruments nécessaires à la consultation sur Internet des informations enregistrées en format SGML. Il conserve l'essentiel des fonctionnalités du SGML dans une spécification beaucoup plus courte – donc maîtrisable. Le propos de XML est de rendre utilisable dans des applications Web les fonctions structurantes de

⁶ URL: <http://www.icpsr.umich.edu/DDI/>

⁷ URL: <http://www.oasis-open.org/>

⁸ XML: eXtended markup language; URL: <http://www.w3.org/XML/>

SGML. Comme SGML, XML est un générateur de langages qui permet de définir des structures d'information appropriées à diverses applications.

De petits producteurs de software sont dès lors en mesure de développer les ressources en question; aussi les grands suivent-ils le mouvement: Microsoft annonce une nouvelle génération de softs capables de générer des versions XML des données traitées et Internet Explorer5 est en principe en mesure d'afficher des informations au format XML.

Le codebook du DDI – le moule

Le groupe de travail de IASSIST chargé de définir le nouveau format de codebook (the Data Documentation Initiative – DDI) a donc converti son codebook SGML au standard XML. Le format de codebook est ainsi une application particulière du langage XML. Les types d'information attendus dans un codebook, leurs relations et leurs propriétés sont définis dans un document qui porte, en anglais, le nom de Document Type Definition (DTD). Il est dès lors possible de programmer des applications capables de reconnaître, gérer et distribuer toute information conforme aux définitions données dans le DTD du DDI.⁹

Le codebook du DDI comporte les chapitres suivants: description du codebook, description du projet qui a donné lieu au relevé de données, description du fichier de données, description des variables, documentation complémentaire. Chacun des chapitres comprend plusieurs éléments, parfois eux-mêmes précisés par des sous-éléments. Aux éléments sont associés des attributs; les relations logiques entre éléments sont de type hiérarchique (structure en arbre).

Le format type défini par le DDI n'est qu'une structure, c'est-à-dire un ensemble de règles concernant des types d'éléments, des types de rapports entre ces éléments et les propriétés de ces éléments. Il ne devient réellement utile que s'il est reconnu par des applications capables de l'interpréter. A cet égard, NESSTAR présente un intérêt tout particulier, puisque c'est la toute première application grandeur nature du nouveau format de codebook.¹⁰ D'autres applications seront certainement développées dans le futur – on pense notamment à des programmes permettant aux chercheurs d'éditer eux-mêmes des codebooks, dont le

⁹ Le DTD pour le codebook peut être consulté sur le site du DDI (<http://www.icpsr.umich.edu/DDI/CODEBOOK.TXT>) de même qu'un schéma simplifié qui en donne une vue d'ensemble (<http://www.icpsr.umich.edu/DDI/ddischem.html>) et la définition explicite des éléments et de leurs propriétés (<http://www.icpsr.umich.edu/DDI/codebook/codedtd.html>).

¹⁰ Qui veut avoir un aperçu de l'utilisation du format défini par le DDI fera donc un essai de NESSTAR (voir ci-dessous), tout en tenant compte du fait que les exemples qu'on peut y trouver en ce début d'an 2000 ne donnent qu'une petite idée du potentiel du nouveau format de documentation.

caractère standardisé facilitera l'échange, la correction et l'importation dans diverses bases de données – dont celles des archives de données, naturellement.

Le format proposé par le DDI a subi en 1999 un test étendu, auquel l'équipe de NESSTAR a participé. Une première version officielle est attendue pour le début de l'an 2000. Cela dit, il est d'ores et déjà évident que l'effort entrepris devra être poursuivi, notamment parce que le nouveau format n'est pour le moment utilisable que pour décrire les jeux de données les plus simples: les données d'enquêtes transversales non répétées; une deuxième phase de développement est planifiée, qui vise notamment à étendre le format aux jeux de données complexes (données hiérarchiques, séries temporelles, panels etc.).

3. NESSTAR: un réseau de serveurs au service d'une multitude de clients

Les programmes constituant NESSTAR comprennent deux composantes principales: le serveur, Nesstar Publisher, et le client (browser), Nesstar Explorer.

Chaque distributeur de données intègre données et documentation dans un serveur NESSTAR et gère localement l'ensemble des informations mises à disposition (données, catalogue, information détaillée). Par le biais d'Internet, plusieurs distributeurs de données utilisant NESSTAR peuvent être réunis en un réseau. La localisation des distributeurs de données est indifférente, un réseau mondial aussi facile à réaliser qu'un réseau local.

L'utilisateur de NESSTAR installe sur son ordinateur le programme client et se connecte à un réseau de distributeurs de données.¹¹ Il a dès lors accès de manière simultanée à l'information disponible chez tous les distributeurs du réseau. Ainsi NESSTAR apparaît-il comme une *archive de données virtuellement internationale*, qui donne un accès global à des fonds entretenus localement par chaque archive.

Dans le premier catalogue international, l'IDC, toute l'information substantielle sur un jeu de données était placée sous une rubrique unique. Les catalogues des données proposés par les archives sur leur serveur local limitent eux aussi les possibilités d'interrogation à quelques champs tels le titre, le résumé du projet et le contenu thématique du jeu de données. Avec NESSTAR, la recherche des jeux de données pertinents peut faire usage de

¹¹ Pour le moment, seul le réseau constitué autour du CESSDA pour le test final du dispositif est actif. Avec le temps, il est probable que d'autres réseaux se constituent.

toutes les rubriques définies dans le format standard du DDI, notamment les formulations de questions et les descriptions de variables. Les méthodes de collecte ou les modes d'échantillonnage pourront également être utilisés comme critères. La recherche d'un jeu de données s'appuie donc sur des critères bien plus précis que précédemment.

Lorsque l'utilisateur identifie un jeu de données intéressant, il peut accéder à l'ensemble des métadonnées: consulter la description du projet, la description du relevé des données, la description détaillée de chaque variable. La structure hiérarchique du nouveau format de codebook est interprétée dans NESSTAR par une arborescence analogue à celle qu'on trouve dans les gestionnaires de fichier: l'utilisateur navigue dans les métadonnées en développant ou réduisant le niveau de son choix.

Si les autorisations nécessaires ont été obtenues auprès de l'archive dont on veut obtenir les données, l'utilisateur de NESSTAR peut choisir d'analyser les données à distance ou de les télécharger. L'exploitation à distance est basée sur le programme d'exploitation statistique développé par les archives norvégiennes pour être utilisé dans les écoles; elle est limitée à des techniques simples mais suffisantes pour une première exploration des données. L'analyse à distance a notamment pour objectif de limiter le trafic sur le réseau et de donner des possibilités d'analyse statistique à des utilisateurs qui ne disposent pas des programmes nécessaires. Des représentations graphiques appropriées sont disponibles.

Essayer Nesstar

NESSTAR achève cet hiver une phase de test. La version 1 du client et du serveur NESSTAR est attendue pour la fin du mois de janvier 2000. Pour le moment, seul un petit nombre de jeux de données ont été intégrés au système, dans le cadre des tests de mise au point. La consultation de NESSTAR a donc aujourd'hui un intérêt technique avant tout, pour qui veut suivre le développement de l'outil ou avoir une idée des ressources à venir. Ceci dit, il vaut désormais la peine de se connecter régulièrement au réseau pour suivre son développement. Au milieu de l'année, le catalogue international actuel (IDC) devrait être transféré sur NESSTAR.

Un essai de NESSTAR est possible dès maintenant, moyennant téléchargement du programme client depuis la page www.nesstar.org. L'installation du programme est aisée et les ressources disponibles suffi-

samment «évidentes» pour que l'utilisateur parvienne rapidement à un résultat.¹²

NESSTAR a été développé en priorité pour donner aux archives de données pour les sciences sociales un instrument de distribution qui utilise de manière efficace et rationnelle les ressources apportées par les nouvelles technologies (Internet, Web, Java, XML). Le cercle des utilisateurs potentiels est bien plus grand, ce qui conduit les producteurs de NESSTAR à mettre leur produit sur le marché.¹³ On peut donc imaginer que d'ici quelques mois ou années, le péquin à la recherche de données aura le choix entre plusieurs réseaux basés sur NESSTAR.

4. Quelques difficultés

Pour réaliser NESSTAR, il fallait bien sûr tout d'abord ... en rêver et ce n'est pas un hasard si les auteurs du projet aiment à parler de leur «social science dream machine». La concrétisation du projet à une échelle internationale et avec des exigences minimales à l'égard des participants n'est cependant pas sans poser quelques problèmes.

La langue

L'anglais fonctionne entre archives comme la langue internationale. Certaines archives autres que l'anglaise produisent des descriptions de jeux de données en anglais, notamment les archives danoise et hollandaise. L'archive allemande a également entrepris de traduire ses descriptions de jeux de données en anglais.

Pour la plupart des autres archives, il est tout simplement impossible d'assurer un tel travail; seule une petite partie de la description est parfois traduite, afin de permettre l'interrogation du catalogue. Par contre, l'information détaillée fournie à l'utilisateur des données (description détaillée du projet, de la méthode et des variables) restera le plus souvent dans une langue nationale autre que l'anglais. Même si NESSTAR permet techniquement de passer de la recherche à l'exploitation sans rupture, la langue peut faire obstacle.

Le groupe NESSTAR est conscient du problème et travaille à un thésaurus multilingue basé sur le thésaurus développé au fil des ans par l'archive

¹² A noter cependant qu'une machine puissante est recommandée. NESSTAR est particulièrement gourmand en matière de mémoire. S'il tourne avec 64Mb, il ne se sent à l'aise qu'à partir de 128Mb ...

¹³ Si le serveur est payant, le browser (client) restera gratuit.

de données anglaise.¹⁴ Un tel instrument permettrait au moins d'interroger le catalogue de données sur la base de descriptions homogènes. Encore faudra-t-il que les archives concernées investissent dans une indexation appropriée de leurs jeux de données et que le niveau de détail auquel l'indexation a lieu soit relativement homogène et, sur ce plan, l'archive anglaise a mis la barre relativement haut.

L'hétérogénéité des descriptions

Les catalogues de données des diverses archives ont été constitués de manière indépendante, même si la plupart se réfèrent avec plus ou moins de rigueur au standard défini par les premières archives au cours des années 70. Non seulement le niveau de détail est-il très variable d'un catalogue à l'autre, mais en plus il n'est pas toujours simple d'établir une correspondance entre les rubriques existantes et les rubriques proposées aujourd'hui par le DDI. La conséquence est prévisible: la structure d'information proposée par le DDI sera très inégalement remplie et certaines rubriques seront par la force des choses détournées par l'une ou l'autre archive en fonction de l'information dont elle se trouve disposer.

Le catalogue virtuel résultant de l'intégration des divers catalogues nationaux sera donc nécessairement hétérogène quant à l'information disponible. Un jeu de données décrit par le titre et un court résumé aura beaucoup moins de chances d'être repéré lors d'une interrogation du catalogue virtuel qu'un jeu de données qualifié par une description détaillée et une liste de mots clés substantielle. L'interrogation à l'aide des champs très différenciés du codebook du DDI, en soi un instrument remarquable, n'a de sens que si l'on sait exactement comment les différentes archives ont complété chacune des rubriques.

Les archives qui développent aujourd'hui un système d'information interne, par exemple sous la forme d'une base de données relationnelle, tendent tout naturellement à prendre appui sur la structure d'information développée par le DDI. Il faudra certainement du temps – et une volonté politique claire de la part des partenaires concernés – pour que le standard nouvellement défini par le DDI se traduise par un catalogue virtuel d'homogénéité acceptable.

Ces difficultés sont connues des promoteurs du DDI et de NESSTAR. Ils ont voulu que l'utilisation du standard reste peu contraignante parce qu'il leur paraît plus important de permettre à toutes les archives de données de

¹⁴ URL: <http://biron.essex.ac.uk/searching/zhasset.html>

participer, quelles que soient les conditions nationales et les ressources à disposition.

L'illusion de la documentation complète

Nous allons terminer par une remarque plus générale concernant la politique de documentation des jeux de données des sciences sociales. La question est de savoir si la documentation généralement mise à disposition des utilisateurs est suffisante ou non pour une exploitation correcte des données. Cette question a un corollaire: l'utilisateur des données fait-il vraiment usage de l'information mise à disposition?

Le plus souvent, l'information substantielle sur le projet à l'origine des données doit être cherchée dans des rapports ou des publications qui sont simplement référencés dans l'information sur les jeux de données. On peut imaginer qu'une transmission «lente» des données, avec les techniques actuelles, laisse un peu de temps à l'utilisateur des données pour acquérir ces documents. Cela ne veut naturellement pas dire qu'il le fasse. La quasi-immédiateté de l'accès aux données peut malheureusement transmettre le message implicite que la documentation informatique attachée aux données (le questionnaire dans le meilleur des cas, parfois les labels de variables seulement) est suffisante pour une interprétation pertinente des données.

Un chercheur familier d'un domaine de recherche dont il connaît la littérature et les rites peut estimer avoir une compréhension suffisante des données relevées par des collègues pour passer directement à l'exploitation. Les archives de données ne s'adressent cependant pas à une clientèle *d'insiders*. Les autres utilisateurs ont besoin de plus d'information et l'on peut considérer qu'il appartient aussi aux archives de données d'insister là-dessus. Si l'accès aux données est facilité, il faut de même faciliter l'accès à l'information contextuelle sur la recherche.

5. Le SIDOS

Le SIDOS se joindra certainement au réseau NESSTAR des archives de données pour les sciences sociales. Le premier niveau de participation consistera à intégrer son catalogue de données dans le réseau. La traduction en anglais de certaines rubriques permettra la recherche des données suisses dans le catalogue international – une traduction complète de toutes les rubriques ne peut cependant pas être réalisée; l'utilisateur ne recevra donc une information complète que dans une des langues nationales.

Il est prévu que les jeux de données issus d'enquêtes nationales soient intégrés complètement dans NESSTAR, avec les données. Là encore, l'in-

formation détaillée au niveau des variables s'affichera le plus souvent dans une des langues nationales. Il est à prévoir que la plupart des archives de données non anglophones procèdent de manière analogue.

Les progrès réalisés par le SIDOS dans cette direction seront régulièrement signalés sur le site Web de l'archive.

Leere Seite
Blank page
Page vide

Vers la normalisation internationale de la description des archives

Didier Grange, Archives de la Ville de Genève

La description: une priorité pour les archivistes

La description des documents a toujours représenté l'une des tâches les plus importantes des archivistes. Les instruments de description, tels qu'index, répertoires, inventaires et autres guides des fonds qu'ils ont créés au cours du temps, constituent les intermédiaires incontournables entre les documents conservés et la consultation.¹

Si la description des documents, effectuée le plus souvent sur la base de pratiques transmises oralement à travers les générations, a été en général du ressort direct des institutions détenant les documents, elle n'échappe pas actuellement à la vague de normalisation qui traverse également notre profession.²

Les consultants ont tout à y gagner! Qui en effet ne s'est jamais heurté à des obstacles dus aux différents modes de description des documents d'institutions parfois séparées de quelques centaines de mètres? Bien des consultants, amateurs ou professionnels, se sentent perdus dans un dédale d'informations peu homogènes et peu compréhensibles. La chose est encore plus criante quand ils sont amenés à travailler dans des pays différents où se superposent aux simples problèmes de description ceux liés aux langues, aux traditions administratives et archivistiques.

Une solution: la normalisation

La question de la normalisation des règles de description a souvent été débattue dans la profession. Des initiatives importantes ont vu le jour dans différents pays. La Grande-Bretagne, les Etats-Unis et le Canada ont joué un rôle prépondérant dans ce domaine en élaborant des règles très précises pouvant être utilisées par l'ensemble des archivistes de leurs pays respectifs, quelle que soit la taille ou la nature des institutions.

¹ Pour une introduction générale relative à la description, cf. par exemple: Miller, Frederic M.: *Arranging, Describing Archives and Manuscripts*. Chicago 1990.

² Pour s'en convaincre, parcourir l'intéressant volume de Irons Walch, Victoria: *Standards for Archival Description. A Handbook*. Chicago 1994. Ce volume reprend par catégories les normes connues et pratiquées, en particulier dans les pays anglo-saxons.

Aux Etats-Unis, Steven L. Hensen, Conservateur du Département des Manuscrits de la Duke University montre la voie en publiant en 1988 un manuel de description.³ En Grande-Bretagne, Michael Cook, Archiviste de l'Université de Liverpool, publie l'année suivante un manuel de description normalisée des archives.⁴ Au Canada, les *Règles de description des documents d'archives* – ou RDDA – sont le fruit d'un effort collectif, réalisé à la fin des années quatre-vingts et au début des années nonante, dans le cadre des deux associations canadiennes, l'*Association of Canadian Archivists* et l'*Association des Archivistes du Québec*, réunies sous les auspices du *Bureau Canadien des Archivistes*.⁵

Si dans les cas américains et anglais l'application des règles de description est recommandée par les associations professionnelles, elle n'est pas obligatoire. En revanche, au Canada, les RDDA sont maintenant incontournables. Enseignées dans les cours d'archivistique des universités, elles sont utilisées par l'ensemble des archivistes canadiens. Loin d'être figées, elles évoluent au gré des réflexions faites par les professionnels de la discipline et sont régulièrement mises à jour. A noter que ces *Règles* ne se limitent pas au seul support papier mais traitent également les autres supports de l'information tels que par exemple les documents photographiques, iconographiques, architecturaux, sonores et filmiques. Quant aux documents électroniques, ils seront également dotés de règles dans un proche avenir.

La normalisation de la description étant très avancée au Canada, nos collègues concentrent maintenant leurs efforts sur la création d'un véritable réseau d'information archivistique national. Baptisé RCIA en français (Réseau Canadien d'Information Archivistique), ce projet permettra à moyen terme à tout un chacun de consulter les instruments de description confectionnés à travers tout le pays sur le modèle des RDDA, par le biais du web.

Du point de vue international

Le débat concernant la normalisation des descriptions a largement débordé les frontières des trois pays cités. *Le Conseil International des Archives* (CIA), organisation internationale non gouvernementale créée en 1948, qui réunit les professionnels du monde entier, s'est penchée sur cet épineux

³ Pour la seconde édition, revue et corrigée, cf. Hensen, Steven L.: *Archives, Personal Papers, and Manuscripts. A Cataloguing Manual for Archival Repositories, Historical Societies, and Manuscript Libraries*, (2^e ed.). Chicago 1989.

⁴ Cook, Michael; Procter, Margaret: *Manual of Archival Description*, (2^e ed.). Aldershot 1993.

⁵ Bureau Canadien des Archivistes: *Règles de description des documents d'archives*. Ottawa 1992.

problème.⁶ La commission Ad Hoc sur les normes de description du Conseil, a reçu le mandat d'élaborer une norme de description pouvant être partagée au niveau international. Suite à ses travaux, elle a publié en 1994 une norme baptisée en anglais ISAD(G) (International Standard of Archival Description-General). En cours de révision à travers la communauté professionnelle internationale, elle devrait être finalisée et validée prochainement.

Cette norme est composée de 26 champs regroupés en six zones: identification, contexte, contenu, accès et utilisation, sources complémentaires et notes. Elle définit quelles informations sont nécessaires pour décrire des archives et dans quel ordre elles doivent apparaître.⁷

ISAD(G) n'a rien de révolutionnaire mais repose sur le simple bon sens et l'expérience. Quant à son application, elle se fait sur une base totalement volontaire. Seuls cinq champs doivent impérativement être remplis car ils représentent le niveau minimum nécessaire pour permettre un échange d'information. Le choix de l'utilisation des autres champs est laissé à l'entière appréciation de chacun en fonction de ses possibilités et de ce qu'il juge utile. Elle offre donc une souplesse appréciable.

La norme a été pensée principalement pour la description des documents sur support papier. Toutefois il faut s'attendre dans le futur à une adaptation d'ISAD(G) ou au développement de nouvelles normes afin de permettre la description d'autres supports de l'information, peut-être sur le modèle canadien déjà cité.

Dans la foulée, une autre norme internationale a vu le jour grâce aux travaux de la commission de description du *Conseil International des Archives*. Connue sous le nom d'ISAAR (CPF) (Norme internationale sur les notices d'autorité archivistiques relatives aux collectivités, aux personnes et aux familles)⁸, elle se concentre sur les producteurs des fonds d'archives. En plus de présenter des informations historiques ou biographi-

⁶ Pour plus d'informations sur cette organisation, consulter le site web: <http://www.ica.org/> ou lire Van den Broek, Jan: «From Brussels to Beijing». In: *Archivum*, Vol. XLIII, 1997, pp. 31-62.

⁷ Conseil International des Archives: *ISAD(G). Norme générale et internationale de description archivistique*. Ottawa 1994.

⁸ Conseil International des Archives, Ottawa 1996. Le texte de la norme est publié en français dans: Nougaret, Christine: «D'ISAD/G à ISAAR: Un nouvel outil du Conseil International des Archives pour la description archivistique». In: *La Gazette des Archives*, 176, 1997, pp. 102-122. Voir également: Thibodeau, Sharon: «Archival Context as Archival Authority Record: The ISAAR (CPF)». In: *Archivaria*, 40, 1995, pp. 75-85.

ques utiles pour les consultants, les fiches réalisées selon cette norme constituent une véritable notice d'autorité.⁹

Dans l'esprit du *Conseil International des Archives* et des concepteurs de ces projets, les deux normes, considérées comme complémentaires, doivent être combinées.¹⁰

Des réactions encore mitigées

Le débat autour du développement de ces normes a été abondant et parfois assez vif. Leur introduction s'est heurtée à certaines résistances. Beaucoup d'archivistes n'ont pas souhaité faire le pas arguant qu'ils utilisaient déjà leurs propres normes, que l'implantation de ce système serait trop compliquée, qu'elles n'étaient pas assez complètes ou ne correspondaient pas à leur tradition archivistique. D'autres ont souhaité participer de ce vaste mouvement, élaborant des projets parfois ambitieux. Dans un certain nombre de pays, la question s'est même posée de savoir si ces normes pourraient être promues comme normes nationales de description. Le débat est encore loin d'être achevé.¹¹

Des réalisations

Il existe maintenant un certain nombre de descriptions entièrement réalisées selon le modèle ISAD(G). Elles ne sont que très peu nombreuses cependant à être disponibles sur le web mais le mouvement amorcé dans ce sens devrait porter ses fruits dans l'avenir. Elles sont plutôt publiées ou, faute de moyens financiers, mises à disposition directement dans les salles de consultation sous forme de tirage papier.

Les institutions archivistiques bénéficient de plus en plus de l'aide de logiciels de description créés par des informaticiens intéressés par les développements de la normalisation archivistique. Le phénomène fait tache d'huile actuellement et de nouveaux logiciels spécialisés ont vu le jour tant au Canada qu'en Espagne ou en France par exemple.

⁹ «On entend par notice, ou fiche, d'autorité une notice servant à établir et à contrôler la forme normalisée d'un terme – nom propre ou nom commun – utilisé comme clé d'accès à un instrument de recherche (entrée d'index, vedette de catalogage...)»; Nougaret, Christine: art.cit., p. 103, note 2.

¹⁰ Stibbe, Hugo L.P.: «Standardising Description: The Experience of Using ISAD(G)». In: *Janus*, 1998.1,1998, pp. 132-152. Cet article constitue une bonne rétrospective sur le sujet et montre les relations entre les ISAD(G) et ISAAR(CPF).

¹¹ Soulignons que des initiatives personnelles ont vu le jour aux quatre coins de la planète, loin des polémiques. Rien n'empêche en effet un archiviste convaincu par le bien fondé de ces deux normes – et qui n'est pas soumis à des directives nationales qu'il devrait respecter –, de les appliquer aux fonds dont il a la responsabilité.

Dans notre pays, l'utilisation des normes est encore timide. Le débat tarde malheureusement à venir dans la profession. Toutefois un certain nombre d'institutions tentent maintenant de les intégrer dans leurs plans de développements futurs.¹²

Une nouvelle norme à suivre

Une nouvelle norme née aux Etats-Unis, baptisée EAD (Encoded Archival Description), est promise à un bel avenir.

A la différence d'ISAD(G), qui indique les titres et le contenu de rubriques permettant une description des archives, EAD code les différentes rubriques par un ensemble de «balises» définies. Ce procédé facilite la mise à disposition sur le web des versions électroniques des descriptions réalisées et ceci indépendamment du logiciel et de la machine utilisés.¹³ Adoptée officiellement par la *Society of American Archivists*, elle est étudiée par le *Conseil International des Archives*, qui pourrait bien la proposer à son tour à ses membres comme norme de balisage et d'échange des descriptions électroniques.

Des descriptions consultables sur le web

Un nombre toujours plus grand d'institutions ont mis au centre de leurs préoccupations la mise à disposition en ligne d'une partie ou de l'ensemble de leurs descriptions.

¹² Aux Archives de la Ville de Genève nous avons choisi de faire le pas en 1996 en adoptant la norme ISAD(G) pour la description au niveau des fonds et en mettant à disposition les fiches réalisées sur notre site web. Nous ne rédigeons pas encore les descriptions entièrement selon le modèle de la norme à tous les niveaux, du plus haut au plus bas, du fonds à la pièce. Quant à la norme ISAAR (CPF), nous ne la pratiquons pas encore car les informations relatives aux producteurs de documents dont nous aurions besoin pour pouvoir l'implanter nous font encore trop souvent défaut.

¹³ Voir à son sujet: Hutchinson, Tim: «A brief introduction to the EAD». In: *Archivi&Computer*, 1/1998, 1998, pp. 61-65; les deux numéros spéciaux de la revue de la Society of American Archivists: *The American Archivist*, 60/3, 1997 et 60/4, 1997. Pour des données plus techniques sur cette norme, se reporter aux deux volumes édités par la même association: Society of American Archivists: *Encoded Archival Description. Tag Library; version 1.0*, Chicago 1998 et: Society of American Archivists: *Encoded Archival Description. Application Guidelines, version 1.0*, Chicago 1999. La norme est également disponible sur le web: <http://www.loc.gov/ead/> (juin 1999). Des réalisations américaines sont consultables sur le web: <http://www.loc.gov/ead/eadsites.html> (novembre 1999). A noter encore le travail pionnier d'une étudiante de l'Ecole d'Information Documentaire de Genève, réalisé au Département des Manuscrits de la Bibliothèque Publique et Universitaire de la même ville: Muller, Wanda: *Etude de l'application de la norme EAD (Encoded Archival Description) à l'informatisation des outils de recherche du Département des Manuscrits de la Bibliothèque Publique et Universitaire de Genève*. Genève 1999 (Travail de Diplôme de l'Ecole d'Information Documentaire).

La consultation à distance est devenue une réalité grâce aux progrès des réseaux informatiques. La conjugaison entre le web et les normes de description est tout à fait prometteuse. Ainsi les frontières physiques et temporelles tendent à diminuer en matière de consultation des descriptions. D'autre part, les descriptions en ligne ont souvent l'avantage d'être plus à jour que les versions éditées puisque l'une des contraintes du web est de devoir rafraîchir très régulièrement les informations, sous peine d'être complètement en désaccord avec l'esprit de la grande toile électronique et de perdre toute crédibilité.

Certaines limites freinent toutefois cette progression. Les institutions archivistiques disposent de moyens limités. Elles ont souvent accumulé un énorme retard dans le traitement des fonds et doivent convertir des descriptions réalisées de manières très diverses au cours du temps et selon des procédés très éloignés (fiches rédigées à la main, listes tapées à la machine à écrire, fichiers informatiques de différentes générations, etc.), ce qui explique que pour le moment, la plupart d'entre elles, en attendant mieux, choisissent de mettre en ligne en priorité les niveaux de description les plus généraux (fonds) ou des descriptions déjà informatisées et facilement convertibles. Toutefois, dans l'avenir, il conviendra de donner accès à l'ensemble des niveaux de description, du fonds au dossier ou du fonds à la pièce (quand ce niveau existe). Il conviendra également de mettre à disposition des descriptions simplement numérisées et de ce fait ne permettant pas l'utilisation systématique d'un moteur de recherche. Sans oublier les descriptions souvent incomplètes, provisoires mais fondamentales, que constituent les bordereaux de versement et les états sommaires. Tous ces éléments descriptifs doivent être pris en compte; ils enrichissent la connaissance que les consultants peuvent avoir d'une institution et de ce qu'elle conserve.¹⁴

En guise de conclusion

Les normes ISAD(G), ISAAR (CPF) et EAD combinées avec le web permettront une plus grande diffusion des descriptions réalisées par les archivistes. Même si pour le moment ces données ne sont encore accessibles

¹⁴ Bien des progrès restent encore à faire dans notre pays. Pour le moment seul un nombre restreint d'institutions conservant des archives en Suisse a créé et mis en ligne une partie de leurs descriptions. Ce fait ne dépend pas toujours de leur simple volonté. Mais les moyens financiers, humains et techniques qui sont mis à leur disposition ne leur permettent pas de passer du stade du projet à celui de la réalisation.

Une liste des sites suisses tant de bibliothèques que d'archives ayant un site est disponible sur le web: cf. la rubrique «Suisse» du site <http://www.lib.uidaho.edu/special-collections/>

qu'à un petit nombre de personnes, le mouvement est lancé. Les archivistes doivent aller de l'avant et mettre à profit les percées technologiques -tout en n'oubliant pas pour autant celles et ceux qui n'ont pas un accès direct à l'information ou qui ne souhaitent pas faire le saut.

Bien que les différentes normes que nous venons de passer en revue ouvrent des perspectives tout à fait intéressantes pour l'avenir, reste à savoir si tous les archivistes se joindront au mouvement amorcé et à quel rythme ils le feront. Le poids des traditions, la peur du changement, le choix des priorités, la disparité des moyens à disposition et l'ampleur du travail à effectuer sont autant de facteurs pouvant ralentir le processus en cours.

Quant aux consultants, ils devraient accueillir favorablement tous ces développements. Cependant, ils devraient être plus intimement associés aux différents projets en cours. Ainsi une enquête canadienne, réalisée avec l'aide de consultants, montre la voie en tentant de définir quelles sont les informations qu'ils jugent les plus utiles et dans quel ordre elles devraient apparaître à l'écran.¹⁵ Il est fort à parier que ce type d'expérience continuera de se développer dans l'avenir et permettra une meilleure adéquation entre les besoins et les attentes des différents partenaires de la recherche et de la conservation.

A noter toutefois que ces changements – et ceux à venir prochainement – auront pour conséquence un besoin accru de formation et d'encadrement. Ce phénomène touchera non seulement les consultants, mais aussi les collaborateurs des archives. Si les universités ont un rôle à jouer dans ce domaine en introduisant des cours destinés à expliquer ces normes et les principes de la description des archives aux étudiants, le public et les collaborateurs devront être pris en charge au sein même des institutions archivistiques par des personnes spécialement formées à cet effet et parfaitement au courant des derniers développements relatifs aux normes nationales et internationales.

Le chemin parcouru ces dernières décennies par les archivistes en matière de description est tout à fait réjouissant. Les progrès qu'ils ont accomplis ont eu pour objectif une continuelle amélioration des prestations offertes à la population et à la recherche. Et même si tout est loin d'être parfait, les derniers pas accomplis ont été d'une importance capitale pour la profession et pour le public. Puisse cet élan se poursuivre...

¹⁵ Duff, Wendy; Stoyanova, Penka: «Transforming the Crazy Quilt: Archival Displays from a User's point of View». In: *Archivaria*, 45, 1998, pp. 44-79.

Leere Seite
Blank page
Page vide

Verzeichnis der Wirtschaftsbestände in öffentlichen und privaten Archiven der Schweiz und Liechtensteins

Johanna Gisler, Arbeitsgruppe «Archive der privaten Wirtschaft»

1. Einleitung

In der Schweiz besteht ein Defizit in der Überlieferung, Zugänglichkeit und Auswertung von Wirtschaftsakten. 1994 hat deshalb der Verein Schweizerischer Archivarinnen und Archivare (VSA) eine Arbeitsgruppe ins Leben gerufen, zu deren Aufgaben es gehört, Forschung, Wirtschaft und Archivare für den Wert von Unternehmensarchiven als Quellen der betrieblichen Information und der Geschichtsschreibung zu sensibilisieren.¹

Das Hauptprojekt der Arbeitsgruppe «Archive der privaten Wirtschaft» ist die Erstellung eines «Verzeichnisses der Wirtschaftsbestände in öffentlichen und privaten Archiven der Schweiz und Liechtensteins».² Mit diesem Verzeichnis soll ein Überblick über die in der Schweiz und in Liechtenstein erhaltenen Wirtschaftsquellen gewonnen und ein Arbeitsinstrument für die wirtschaftshistorische Forschung erstellt werden. Zudem soll es Unternehmungen und Archive zur Sicherung von Wirtschaftsbeständen anregen.

2. Voraussetzungen

Die Arbeitsgruppe wollte binnen nützlicher Frist und mit geringem Aufwand Resultate erzielen. Das Projekt musste deshalb möglichst einfach angelegt sein. Die wichtigsten Anforderungen waren:

- Die technische Lösung sollte in der Entwicklung und im späteren Betrieb so einfach sein, dass sie durch die innerhalb der Arbeitsgruppe verfügbaren Ressourcen abgedeckt werden konnte.
- Die Daten mussten bereits vor Ort, in den archivierenden Institutionen, elektronisch erfasst werden können. Zu berücksichtigen waren dabei

¹ Die Mitglieder der Arbeitsgruppe «Archive der privaten Wirtschaft» sind Archivarinnen und Archivare aus Firmen- und öffentlichen Archiven sowie HistorikerInnen, die als Lehrende und Forschende Unternehmensgeschichte betreiben.

² Am Projekt waren folgende Mitglieder der Arbeitsgruppe beteiligt: Tanja Aenis (Novartis International AG), Jean-Marc Barrelet (Staatsarchiv Neuenburg), Bärbel Förster (Schweizerisches Bundesarchiv), Johanna Gisler (Schweizerisches Wirtschaftsarchiv), Didier Grange (Stadtarchiv Genf), Patrick Halbeisen (Schweizerische Nationalbank), Hanspeter Lussy (Mitarbeiter Kommission Bergier), Margrit Müller (Universität Zürich), Daniel Nerlich (Archiv für Zeitgeschichte), Albert Pfiffner (Nestec S.A.), Béatrice Veyrassat (Universität Genf).

unterschiedliche Informatikausstattungen, unterschiedliche Erfassungssprachen (deutsch/französisch) sowie die Minimierung des Erfassungs- und Schulungsaufwandes.

- Die Archive sollten die Informationen auf der Basis vorliegender Erschliessungsarbeiten liefern können.
- Die Publikation der Daten sollte schnell und billig erfolgen sowie nachträglich mit geringem Aufwand zu aktualisieren sein.

3. Inhaltliches Konzept

Das Verzeichnis ist als Einstiegsinformation konzipiert. Die Verzeichnung erfolgt dementsprechend auf der Bestandesstufe und ist auf Minimalangaben wie Signatur, Bestandestitel, Grenzdaten, Umfang, kurze Inhaltsangabe, Benutzungsbestimmungen, Findmittel sowie verwandte Bestände im Archiv beschränkt. Hinzu kommen einige für Unternehmensarchive speziell wichtige Informationen wie Firma, Sitz oder Branchenzugehörigkeit des Aktenbildners. Neben diesen obligatorischen sind auch einige fakultative Felder vorgesehen (z.B. Angaben zur Firmengeschichte, bibliographische Hinweise). Für Detailinformationen sind die Benutzer weiterhin auf die Findmittel der archivierenden Institutionen angewiesen. Das Verzeichnis informiert über deren Adressen, Öffnungszeiten, Kontaktpersonen etc.

Das Projekt ist inhaltlich in verschiedene Etappen untergliedert. In der ersten Etappe werden die Wirtschaftsbestände privater Provenienz, welche in öffentlichen Institutionen archiviert sind, erfasst. Dazu gehören Archive von privaten Unternehmen, Unternehmensnachlässe sowie Archive von Verbänden und Vereinen mit gewinnorientierter oder wirtschaftspolitischer Zielsetzung. Die zweite Etappe wird sich den Wirtschaftsarchiven des privaten Sektors widmen, welche die Aktenbildner (Firma, Verband, Privatperson) selber aufbewahren. Für die dritte Etappe schliesslich sind die Bestände öffentlicher Unternehmungen und andere Wirtschaftsbestände staatlicher Provenienz vorgesehen.

4. Technisch-organisatorische Lösung

Internet-Publikation

Von Beginn weg war klar, dass nur eine elektronische Publikation in Frage kommen würde. Die Arbeitsgruppe hat zwar ein Datenbankprojekt evaluiert, wegen der hohen, extern anfallenden Entwicklungskosten und der

Aufwände für die Datenerfassung aber wieder verworfen. Sie folgte schliesslich dem Vorschlag des Schweizerischen Wirtschaftsarchivs (SWA), sich auf eine WWW-Publikation auf der Basis von HTML-Seiten zu beschränken. Das SWA hatte bereits einen summarischen Katalog seiner Unternehmensarchive auf dem WWW veröffentlicht³, und konnte damit an eine bestehende Lösung anknüpfen. Es übernahm in der Folge die technisch-organisatorische Betreuung des Projekts.⁴

Datenerfassung

Für die Datenerfassung erhielten die Archive einfache, auf Diskette gespeicherte Erfassungsmasken im RTF-Format, die auf jedem Textverarbeitungsprogramm auf PC oder Mac lesbar und leicht zu handhaben waren. Sie brauchten ihre Daten – die Angaben zur Institution (Archiv-Info) einerseits, eine Beschreibung für jeden ihrer Archivbestände andererseits – nur noch in die vorgegebenen Tabellen einzutragen. Auch die mitgelieferten Erfassungsregeln waren möglichst einfach gehalten. Nur für wenige, für die strukturierte Suchabfrage relevante Felder war ein standardisiertes Vokabular vorgeschrieben. Sowohl die Erfassungsmasken und die Richtlinien zur Erfassung der Daten als auch die Schlagwortlisten wurden wahlweise in französischer oder deutscher Sprache abgegeben.

Redaktion

Die Redaktion der Daten durch die Arbeitsgruppe bestand in der Feststellung, ob die obligatorischen Felder ausgefüllt und die standardisierten Informationen korrekt erfasst worden waren. Ausserdem hatte der Redaktor den Namen des Aktenbildners zu alphabetisieren und im entsprechenden Datensatz einzutragen.

Umsetzung der Daten in HTML-Seiten

Mitarbeiter des SWA bearbeiteten die redigierten RTF-Dateien mittels zweier Word-Makros und speicherten sie als einfache Textdatei neu ab. Das erste Makro entfernte die Absatzmarken und manuellen Zeilenumbrüche, das zweite befreite die Informationen aus den Tabellen. Aus den Textdateien generierten sie anschliessend in mehreren Schritten die HTML-Seiten für die Archiv-Informationen und für die einzelnen Archivbestände.

³ URL: http://www.ub.unibas.ch/wwz/hs/hs_index.htm

⁴ Im SWA waren J. Gisler und N. Stettler für die inhaltlich-organisatorische Seite, G. Fritz und J. Thomann für die technische Lösung zuständig.

Jedes HTML-Dokument erhielt einen aus dem Datensatz generierten Titel, welcher der Erzeugung von alphabetischen Listen dient. Im Fall der Archivbestände besteht dieser Titel aus dem Namen des Aktenbildners, Ort, Branche und Zeitraum. Daneben wurde das Dokument mit Meta-Tags angereichert, welche der Websuche mittels Filter dienen (s.u.).

Die HTML-Seiten sind untereinander wie folgt verknüpft:

- Einstiegsseite: Beschreibung des Verzeichnisses und der Recherchemöglichkeiten.
- Alphabetische Liste aller Archivbestände, mit Links zu den Bestandesbeschreibungen.
- Liste der Archive, mit Links zur Archiv-Info und zur alphabetischen Bestandesliste des Archivs.
- Bestandesbeschreibung, mit Links zu allen oben genannten Listen und zur Archiv-Info.

Suchmaschine

Zusätzlich zum Browsing der Bestände mittels der Listen ist als zweite Möglichkeit der Suchabfrage die Websuche mit einer angepassten Alta-vista-Search Engine vorgesehen.

Die Suchoberfläche besteht aus einer lokalen Suchmaske, die zwei Typen von Eingabefeldern aufweist:

1. Freies Textfeld für die Suche nach Stichwörtern, die untereinander logisch verknüpfbar sind.
2. Limitierung der Suche nach Branche, Zeitraum, Region oder Typus des Aktenbildners (Filter), wobei die Auswahl des (standardisierten) Selektionskriteriums über ein Drop-Down-Menü gesteuert wird.

Diese Suchmaske ist in Deutsch und Französisch verfügbar. Die Eingaben in die Suchmaske werden mittels eines Javascripts in Anfragen für Alta-vista umgewandelt. Die Filter selektionieren aufgrund der oben erwähnten speziellen Meta-Tags; sie erfassen – unabhängig von der Eingabesprache – alle relevanten Bestände. Für die Darstellung der Trefferliste wird – analog zur alphabetischen Liste – der Titel der HTML-Dokumente verwendet.

5. Projektverlauf

Die erste Projektetappe hat rund zwei Jahre in Anspruch genommen. Sie verlief wie folgt:

- Januar-Juni 1998: Erarbeiten der technischen Lösung und der Unterlagen für die Umfrage in der deutschen Version (Erfassungsmasken auf

Diskette; Leitfaden zur Erfassung der Daten; Liste mit Schlagworten; Mustereinträge).

- Juli-Oktober 1998: Testumfrage bei vier Archiven. Auswahl der Archive für die erste Etappe, insgesamt 65 Archive (Bundesarchiv, Staats- und Stadtarchive, Spezialarchive).
- November 1998: Start der Umfrage bei den deutschsprachigen Archiven.
- Januar 1999: französische Übersetzung der Unterlagen und Start der Umfrage bei den französischsprachigen Archiven.
- Januar-Juni 1999: Rücksendung der Daten mit anschliessender sofortiger Übertragung in eine Arbeitsfassung auf dem Internet, die von den Beteiligten eingesehen werden konnte. Mit rund 80% war die Rücklaufquote der ersten Etappe erfreulich hoch.
- Juni-November 1999: Festlegung der Redaktionsrichtlinien und Redaktion der Daten. Weil die Datenerfassung bei den meisten Archiven problemlos verlaufen war, hielten sich die Redaktionsarbeiten in Grenzen. In einigen wenigen Fällen musste die Arbeitsgruppe allerdings die Daten ab Papier selber erfassen, und in einem Fall lagen nur minimalste Daten (Bestandestitel, Grenzdaten) vor.
- Dezember 1999/Januar 2000: Übertragung der redigierten Daten auf das Internet.
- Januar 2000: offizielle Publikation des Verzeichnisses auf dem World Wide Web.⁵

6. Kosten

Das Verzeichnis wäre nicht so schnell zustande gekommen, wenn die Arbeitsgruppe nicht – zusätzlich zu ihrer eigenen Arbeit – auf das Know-how und die Dienste des Schweizerischen Wirtschaftsarchivs hätte zurückgreifen können. Dies gilt insbesondere für die Entwicklung und Umsetzung der EDV-Lösung (Datenerfassung, WWW-Publikation, Suchmaschine) sowie für die Koordination und die organisatorische Abwicklung des Projekts. Ein Teil der administrativen Kosten deckt der VSA ab. Die Kosten für die technischen Arbeiten trägt das SWA, denn es gehört auch zu seinen Aufgaben, sich für die Förderung der Wirtschaftsarchive in der Schweiz einzusetzen. Bei all den umfangreichen Konzept-, Übersetzungs- und Redaktionsarbeiten, die von den Mitgliedern der Arbeitsgruppe geleistet wurden, handelt es sich um Freiwilligenarbeit. Allein damit werden sich

⁵ URL: <http://www.ub.unibas.ch/wwz/vsa/vsa-arc.htm>

die weiteren Etappen jedoch kaum bewältigen lassen. Die Arbeitsgruppe wird deshalb mit Hilfe des VSA-Vorstandes versuchen, Drittmittel zu organisieren.

7. Produkt

Zur Zeit figurieren 40 öffentliche Archive mit ihren Wirtschaftsbeständen privater Provenienz im Verzeichnis. Zusammen beherbergen sie weit über 1000 Bestände. Die Arbeitsgruppe «Archive der privaten Wirtschaft» ist deshalb mit dem Verlauf der ersten Etappe des Projekts zufrieden. Sie denkt, dass sie mit diesem Produkt den Historikerinnen und Historikern, die sich für Sozial-, Wirtschafts- und Kulturgeschichte interessieren, ein gutes neues Arbeitsinstrument in die Hand geben kann. Feedbacks aus der geneigten Benutzerschaft sind willkommen und werden in den weiteren Projektetappen nach Möglichkeit berücksichtigt.

Das Schweizerische Sozialarchiv im Internet¹

Urs Kälin, Kathryn Pfenninger und Margreth Stammach, Schweizerisches Sozialarchiv

Der erste Schritt ins elektronische Zeitalter wurde im Schweizerischen Sozialarchiv Ende der 1980er Jahre vollzogen. Seit diesem Zeitpunkt werden die Archivalien in maschinenlesbarer Form, beziehungsweise in einer Datenbank, verzeichnet und mit Registern ausgestattet. 1992 setzte die Informatisierung der bibliothekarischen Arbeit ein. Von der Erwerbung und Erschliessung bis hin zur Benutzung wurden Bücher und Zeitschriften nun in einer Datenbank erfasst und in einem elektronischen Publikums katalog (OPAC/ Online Public Access Catalogue) nachgewiesen. Seit Anfang 1999 ist das Schweizerische Sozialarchiv mit einem eigenen Informations- und Kommunikationsangebot im Internet präsent. Der folgende Beitrag zeigt Rahmenbedingungen und grundsätzliche Überlegungen für die Bereiche WebOPAC und Website auf. In einem zweiten Teil werden verschiedene abgeschlossene und noch laufende Projekte geschildert, die auf Internet-Anwendungen basieren und zum Teil in Zusammenarbeit mit in- und ausländischen Partnern realisiert wurden oder noch werden.

1. WebOPAC

Im allgemeinen vollzog sich die Abkehr von traditionellen Erfassungs- und Erschliessungsmethoden (Karteikarte, Zettelkatalog usw.) und die Hinwendung zu extern abfragbaren Publikums katalogen in den Bibliotheken zu einem früheren Zeitpunkt als in den Archiven. 1993 schloss sich das Schweizerische Sozialarchiv dem ETHICS-Verbund an, dem als grosse Bibliotheken die ETH-Bibliothek und, seit 1994, die Zentralbibliothek Zürich angehörten. Im September 1999 wurde das neue Bibliothekssystem ALEPH 500 eingeführt. Der bisherige ETHICS-Verbund verwandelte sich damit in das «Netzwerk von Bibliotheken und Informationsstellen in der Schweiz» (NEBIS). Dieses Netzwerk selbst wird wiederum Bestandteil des «Informationsverbundes Deutsche Schweiz» (IDS) werden, dem alle Hochschul- und Universitätsbibliotheken der deutschsprachigen Schweiz angehören. Der Zugriff zum Katalog und zu allen anderen Benutzungsfunktionen erfolgen ausschliesslich über eine WWW-Suchmaske, den WebOPAC (<http://opac.nebis.ch:4505/ALEPH/-/start/nebis-ger/>). Dank einer einheit-

¹ Homepage des Schweizerischen Sozialarchivs: <http://www.sozialarchiv.ch>

lich gestalteten Suchoberfläche ist die Recherche in den Katalogen aller deutschschweizerischen Hochschul- und Universitätsbibliotheken wesentlich vereinfacht. Aus der Sicht des Schweizerischen Sozialarchivs ist die besonders Möglichkeit interessant, dass der weit verbreitete und bekannte WebOPAC zu einer zentralen Informationsdrehscheibe für unterschiedlichste Dokumentarten werden wird. Monographien, Mikrofilme, elektronische Zeitschriften oder Kleindokumente aller Art lassen sich genauso in diesen Publikums katalog integrieren wie Videos, Ton- und Bilddokumente. Spezi alsammlungen und Archivbestände können auf diese Weise – wenigstens virtuell – wieder zusammengeführt und gemeinsam nachgewiesen werden.²

2. Das Web-Angebot des Sozialarchivs

Parallel zur Einführung des neuen Bibliothekssystems wurden im Schweizerischen Sozialarchiv die technischen Voraussetzungen für den Betrieb einer eigenen Website geschaffen: Universelle Gebäudeverkabelung, Intranet, Internet-Anbindung, PC-Stationen für die Abfrage des Bibliothekskataloges, Personalressourcen. Seit Anfang 1999 ist das Schweizerische Sozialarchiv mit einem eigenen Informations- und Kommunikationsangebot im Internet präsent. Wir haben uns bewusst Zeit dafür genommen, denn wir wollten keine blosse Selbstdarstellung, sondern ein substanzielles Angebot. Kernstück der Website ist die Präsentation der einzelnen Abteilungen. Es war und ist unser Anliegen, gerade jene Bestände bekannt zu machen, die wesentlich das Profil des Schweizerischen Sozialarchivs bestimmen: Archivalien, Unikate, Kleinschriften, seltene Periodika, Bilddokumente, usw. Um die Möglichkeiten des Mediums zu nutzen, wurden gezielt Bilddokumente als Ergänzung zu textlichen Hinweisen integriert. Das Schwergewicht liegt auf Information, nicht auf Blendeffekten. Ein klarer, übersichtlicher Aufbau mit effizienten Navigationshilfen soll die Nutzung der Website erleichtern. Das Schweizerische Sozialarchiv gestaltet und betreut seine Web-Seiten grundsätzlich selbst. Damit ist es möglich, aktuelle und auf die Besonderheiten des Sozialarchivs abgestimmte Angebote zu hinterlegen.

Wir hatten in den Monaten November und Dezember durchschnittlich 380 Seitenanfragen pro Tag. Die meisten unserer Besucher kommen aus deutschsprachigen Ländern, da wir auch nur deutschsprachige Seiten

² Der alte Buchbestand (ab 1932) des Schweizerischen Sozialarchivs ist - dank der Konversion des Alphabetischen Zentralkatalogs der Zentralbibliothek Zürich – ebenfalls über das Internet abfragbar (<http://zbsearch.unizh.ch/bernina/>).

anbieten: Über 50% der Anfragen kommen aus der Schweiz (Top-Level-Domain: *.ch), 10% aus Deutschland (*.de), 10% sind kommerzielle Domänen (*.com), gefolgt von 3% Netz-Domänen (*.net) und 1% österreichischen Domänen (*.at). Die übrigen Länderdomänen machen weniger als ein Prozent aus.

Wir betrachten die Website als gute Werbung für das Schweizerische Sozialarchiv. Sie hat auch bei uns zu mehr Transparenz geführt und ist zu einem wichtigen internen Arbeitsmittel geworden. Das Web-Angebot erleichtert die Erteilung kompetenter Auskünfte und hat auch für das Personal am Informationsschalter eine merkbare Entlastung gebracht.

3. Abgeschlossene und laufende Projekte

Videoarchiv «Stadt in Bewegung»

Für die Jugendbewegung der 80er Jahre war das Medium Video von herausragender Bedeutung: Alle wichtigen Anlässe, Demonstrationen und Happenings wurden von Videogruppen festgehalten und gleichsam von innen heraus dokumentiert. Auf diese Weise entstanden Dokumente, die einen einzigartigen Zugang zum Lebensgefühl und zur Alternativkultur städtischer Jugendlicher in den 1980er Jahren erlauben. Videos sind fragil und zerfallen rasch. 1997 startete der Verein Memoriav ein Projekt zur Rettung von sogenannten Bewegungsvideos aus Basel, Bern und Zürich. Insgesamt konnten 111 Videobänder zusammengetragen und auf dauerhaftere Datenträger überspielt werden. Sie sind nun der Öffentlichkeit zugänglich und können im Schweizerischen Sozialarchiv ausgeliehen werden. Der Katalog dieser Videodokumente wurde in elektronischer Form als Access-Datei geliefert. Deshalb entschlossen wir uns, diese Daten direkt in unser WWW-Angebot einzubinden und von einer Katalogisierung im Bibliothekssystem vorerst abzusehen. Auch wurde dadurch eine prägnantere Präsentation möglich. Die ursprüngliche Access-Datei haben wir normalisiert und mit einem Signaturenfeld ergänzt. Der Zugriff auf die Datenbank geschieht via ODBC-Schnittstelle und einem Hypertext-Präprozessor; wir verwenden dazu PHP3 (<http://www.php.net>). PHP3 ist eine Scriptsprache, mit der sich ein WWW-Server erweitern lässt, in unserem Fall kommt ein Apache-Server Version 1.3.3 für Win32 zum Zug. PHP3-Scripte können in HTML-Seiten eingebunden werden und erlauben Datenbankzugriffe und -abfragen mittels SQL via ODBC-Schnittstelle auf die zugrundeliegende Access-Datenbank. Auf diese Weise können HTML-Seiten dynamisch generiert werden.

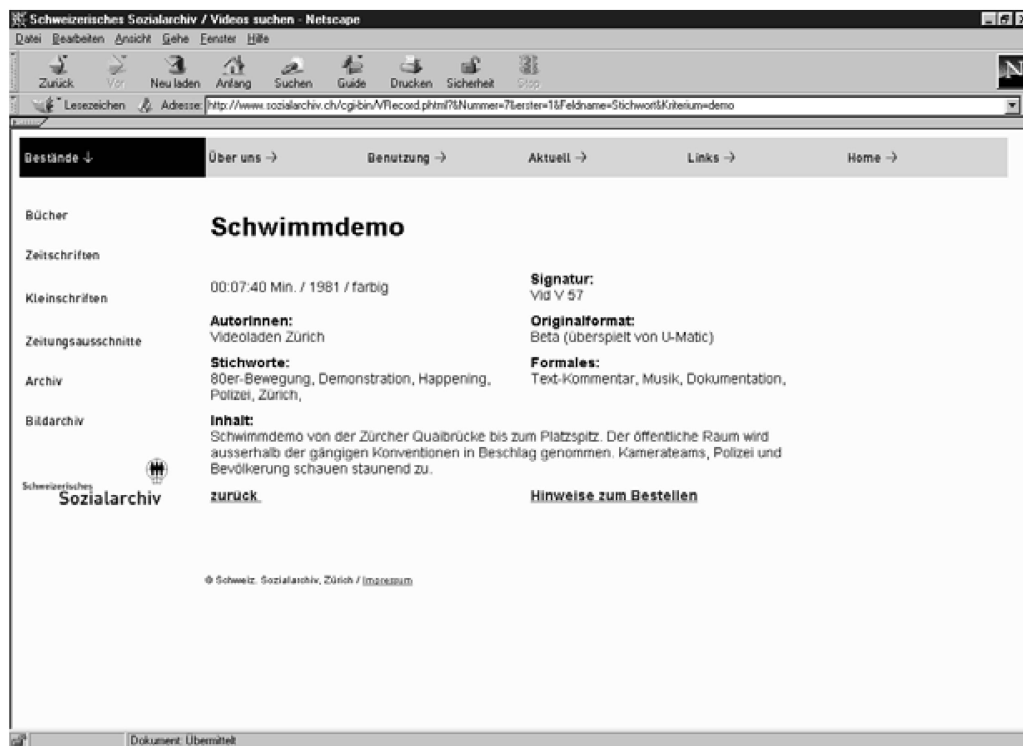


Abb. 1: Schwimmdemo: Beispiel eines Datensatzes aus dem Videoarchiv-Katalog «Stadt in Bewegung». Abfrage unter URL: <http://www.sozialarchiv.ch/cgi-bin/VSuche.html>

Zur Abfrage des Kataloges steht ein Suchformular bereit, das die Suche nach formalen Kriterien wie Titel, AutorInnen und Jahr oder nach Stichwörtern und Form erlaubt (<http://www.sozialarchiv.ch/cgi-bin/VSuche.html>). Das Suchresultat wird als Liste generiert, die Titel, AutorInnen und Jahr enthält sowie einen weiterführenden Link, der zur Ansicht des ganzen Datensatzes führt (Abb. 1). Zur besseren Orientierung wird auf der Resultatliste eine Navigationsleiste angeboten, mit der sich auch bequem eine umfangreiche Liste abfragen lässt. Auch der ganze Videobestand kann angezeigt werden, wenn auf dem Suchformular kein Suchbegriff angegeben wird. Auf der Recordanzeige ist auch ein Link zu den Benutzungsbedingungen zu finden. Die Ausleihe der Videos erfolgt konventionell mittels schriftlichen Bestellscheinen analog zu unserem Zeitungsartikel- und Kleinschriftenbestand.

Beständeübersicht

Im Zusammenhang mit der Erarbeitung der Website des Schweizerischen Sozialarchivs ist erstmals eine vollständige Übersicht über die Archivbestände des Sozialarchivs (Körperschaftsarchive, Personennachlässe) zustande gekommen. Neben den Angaben zur Laufzeit und zum Umfang der einzelnen Bestände sind hier je auch eine historisch-biografische Note

sowie eine summarische Bestandesbeschreibung vorhanden. Mit den Hyperlinks bietet sich auch die Möglichkeit, Querverbindungen und Zusammenhänge zwischen Einzelbeständen herzustellen. Es ist beabsichtigt, in Zukunft auch Inhaltsverzeichnisse und Findmittel im Volltext anzubieten. Dies wird allerdings nicht überall möglich sein, denn im Bereich der Nachlässe und Deposita existieren unterschiedlichste Verträge mit ebenso unterschiedlichen Vorschriften über Handhabung und Zugangsberechtigung, wobei manchmal bereits der Zugang zu den Findmitteln nicht ganz unproblematisch ist.

Bildarchiv

Im Schweizerischen Sozialarchiv ist eine Vielzahl von Bilddokumenten jeglichen Materials und Formats (Fotografien, Dias, Plakate etc.) zu finden. Davon ist heute nur ein Bruchteil erschlossen. Der Wunsch, diese Bestände der Öffentlichkeit zugänglich zu machen, führt über die Digitalisierung: ein elektronisches Bildarchiv erlaubt die Schonung der Originale sowie benutzerfreundliche Recherchemethoden. Voraussetzung für eine zweckmässige Digitalisierung ist ein klar strukturierter konventioneller Bildbestand.

Die Bilddatenbank soll über die Homepage des Schweizerischen Sozialarchivs abrufbar sein. Es soll eine Schnittstelle zum elektronischen Katalog der Abteilungen Flugblätter und Zeitungsausschnitte geschaffen werden, damit durch eine einzige Recherche die verschiedenen Medien gefunden werden können. So kann dem stets steigenden Bedürfnis nach kompetenter Informationsvermittlung Rechnung getragen werden. Gleichzeitig erfahren die lange vernachlässigten Bilddokumente eine erhebliche Aufwertung.

4. «Networking»

Als kleinere Institution kann sich das Schweizerische Sozialarchiv im Bereich der informationstechnischen Entwicklungen keine riskanten Experimente leisten. Hingegen können und wollen wir unsere traditionellen Stärken, d.h. unsere bedeutenden Bestände und Sammlungen zur Sozialen Frage, ins Informationszeitalter einbringen und optimal vermitteln. Wie die folgenden Beispiele zeigen, können wir uns dabei im In- und Ausland auf kooperative Partner stützen.

Repertorium privater Wirtschaftsarchive in der Schweiz

Mit dem vom Verein Schweizerischer Archivarinnen und Archivare initiierten Katalog der privaten Wirtschaftsarchive wurde erstmals ein zentraler Nachweis von Wirtschaftsbeständen in schweizerischen Archiven geschaffen (vgl. den Artikel von J. Gisler in diesem Band). Für das Sozialarchiv ist

dieses Projekt besonders interessant, weil neben Firmen auch Gewerkschaften und andere Nicht-Regierungsorganisationen erfasst werden. Es wäre wünschenswert, ähnliche Projekte auch für andere Themengruppen wie z.B. Arbeiter-Sport- und Arbeiter-Kulturorganisationen, politische Parteien der Arbeiterbewegung und der Neuen Linken oder Frauenbewegung realisieren zu können. Ganz allgemein ist der Nachweis von Körperschaftsarchiven, als Pendant zum Repertorium der handschriftlichen Nachlässe, ein Desiderat in der schweizerischen Archivlandschaft.

Zusammenarbeit im IALHInet

Das Schweizerische Sozialarchiv gehörte 1969 zu den Gründungsmitgliedern der «International Association of Labour History Institutions» (IALHI), die heute mehr als hundert Archive, Bibliotheken und Museen umfasst. 1997 formierte sich ein Netzwerk von acht Institutionen³, das heute verschiedene Pilotprojekte betreibt:

- a) IALHI Serials service (<http://www.iisg.nl/~ialhi/serials/>), ein Zeitschriftendienst, der interessierten Forscherinnen und Forschern einen Überblick über die neuesten wissenschaftlichen Artikel zum Thema Arbeitergeschichte bietet und einen elektronischen Bestellservice beinhaltet;
- b) Volltexte programmatischer Dokumente der Sozialistischen Internationalen sowie der Gewerkschaftsdachverbände (http://www.fes.de/library/ialhi/ial_fram.html);
- c) IALHI Web Museum (<http://www.iisg.nl/exhibitions/ialhi/index.html>) mit einer Auswahl von visuellen Dokumenten zur Geschichte der Arbeiterbewegung rund um die Welt.

Solidarnosć-Papiere

1989 erhielt das Schweizerische Sozialarchiv von der Gesellschaft für zeitgenössische polnische Geschichte eine umfangreiche Dokumentensammlung zur Geschichte der polnischen Gewerkschaftsbewegung «Solidarnosć» mit Zeitungen, Zeitschriften, Broschüren, Manuskripten, Flugblättern, Plakaten und Fotodokumenten. Dieses sehr heterogene Material ist bearbeitet und minutiös verzeichnet, nicht zuletzt dank der Unterstützung durch die Gesellschaft für zeitgenössische polnische Geschichte. Auch bei der Friedrich Ebert-Stiftung in Bonn und bei der Fondazione Feltrinelli in

³ Dem IALHInet gehören neben dem Schweizerischen Sozialarchiv folgende Institutionen an: Arbejderbevægelsens Bibliotek og Arkiv ABA Copenhagen, AMSAB Gent, Bibliothèque et Documentation Internationale Contemporaine BDIC Nanterre/Paris, Bibliothek der sozialen Demokratie (Friedrich Ebert-Stiftung), Fondazione Giangiacomo Feltrinelli Milano, Internationaal Instituut voor Sociale Geschiedenis IISG Amsterdam, Tamiment Institute Library New York.

Mailand sind ähnliche Sammlungen zur «Solidarnosć»-Geschichte vorhanden. Es besteht ein konkretes Kooperationsprojekt: Die Archivverzeichnisse aller drei Institutionen sollen digitalisiert und auf einer gemeinsamen Web-Plattform zugänglich gemacht werden.

Projekt Bilddatenbank

Zahlreiche öffentliche und private Institutionen verfügen über Bildbestände, die oft ein peripheres Dasein fristen. Doch zunehmend wächst der Druck, diese wertvollen Bestände der Öffentlichkeit zugänglich zu machen. Im Raum Zürich haben sich nun sechs Institutionen zusammengeschlossen, um sich dieser Aufgabe gemeinsam zu stellen: Die Stiftung für die Photographie, das Kunsthaus Zürich, das Museum für Gestaltung, das Archiv für Zeitgeschichte, die Wissenschaftshistorische Sammlung der ETH sowie das Schweizerische Sozialarchiv wollen in einem Pilotprojekt untersuchen, wie sich eine gemeinsame Bilddatenbank realisieren lässt. Die zentrale Plattform soll mit der Software ImageFinder erstellt werden, die bereits von der ETH getestet wurde (<http://www.ethbib.ethz.ch/whs/bericht.html>). Problematisch präsentiert sich die Themenvielfalt der verschiedenen Sammlungen sowie die unterschiedlichen Ansprüche an die Erschliessungstiefe. So werden von jeder Institution nur die zentralen Eckdaten einheitlich erfasst, damit genügend Freiraum für die individuelle Erschliessung bleibt. Die Suchresultate werden nur kleine Vorschaubilder umfassen. Bilder von hoher Auflösung sollen gegen eine Gebühr bestellt werden können.

Leere Seite
Blank page
Page vide

La présence des Archives suisses dans Internet

Jean-Marc Comment, Archives fédérales

Préambule

Dans un article publié en 1997 dans la *Revue Suisse d'Histoire*,¹ j'avais traité de la présence des Archives suisses dans Internet. En 1997, seules quatre Archives avaient un site Internet: Les archives fédérales à Berne, les archives cantonales à Neuchâtel, les archives du CERN à Genève et les «Schweizerisches Wirtschaftsarchiv» à Bâle. L'association professionnelle des archivistes ne disposait pas encore de site propre. Au niveau qualitatif, seule les archives fédérales offraient en ligne l'inventaire systématique des fonds, inventaire correspondant au deuxième niveau de présentation d'après la systématique proposée par Karsten Uhde dans son article de 1996.² L'auteur y distingue trois niveaux de présentation:

- niveau 1: information de base sur une archive;
- niveau 2: présentation complète de l'archive avec inventaire systématique des fonds;
- niveau 3: présentation détaillée des fonds avec inventaires.

Quelques années plus tard, il paraît opportun de faire le point de la situation.

Etat de la situation

J'aimerais commencer par une remarque préliminaire. Les sites Internet cités dans le tableau ci-dessous représentent la connaissance actuelle de l'auteur; ce tableau ne vise donc pas à l'exhaustivité. Je m'en excuse par avance auprès des Archives dont je ne connaîtrais pas le site.

Par rapport à 1997, nous avons maintenant 29 Archives avec un site Internet, soit sept fois plus. Les Archives ont compris la vitrine que représente ce nouveau support.

Au niveau qualitatif, 13 Archives sur les 29 proposent une présentation complète de leur Archive avec inventaire systématique des fonds soit le niveau 2 d'après la systématique de Karsten Uhde.

¹ Comment, Jean-Marc: «Archives et informatique». In: *Revue Suisse d'Histoire* Vol. 47, 1997, pp. 320-326.

² Uhde, Karsten: «Archive und Internet». In: *Der Archivar*, Jg 1949, 1996 H2, pp. 205-216.

Quelques solutions intéressantes sont à mentionner comme, par exemple, la base de données DoDiS des Documents diplomatiques suisses sur le site des Archives fédérales, les armoiries sur le site Staatsarchiv Basel-Landschaft, les fiches de description d'après ISAD-G (International Standard Archival Description - General) sur le site des Archives de la Ville de Genève et enfin la recherche de vidéos sur le site Schweizerisches Sozialarchiv.

Archives fédérales	http://www.admin.ch/bar
Archives cantonales, Neuchâtel	http://www.etatne.ch/adm/di pac/archives/accueil.htm
Staatsarchiv Luzern	http://www.staluzern.ch/
Staatsarchiv Basel-Landschaft	http://www.baselland.ch/docs/archive/main.htm
Archives de l'Etat de Fribourg/Staatsarchiv Freiburg	http://www.etatfr.ch/aef/
Staatsarchiv Basel-Stadt	http://www.bs.ch/stabs
Staatsarchiv des Kantons Zürich	http://www.staatsarchiv.zh.ch
St-Gallen Staatsarchiv	http://www.sg.ch/sghn/starchiv.htm
Solothurn Staatsarchiv *	http://www.ktso.ch/staatskanzlei/stk_kurz#archiv
Graubünden Staatsarchiv	http://www.lad-bw.de/argealp/
Thurgau Staatsarchiv	http://www.kttg.ch/staatsk/htm/arc.htm
Aargau, Staatsarchiv	http://www.ag.ch/staatsarchiv
Uri, Staatsarchiv	http://www.ur.ch/staur
Archives de la Ville de Genève	http://www.ville-ge.ch/geneve/archives/frame1.htm
Archives de la Ville de Lausanne	http://www.lausanne.ch/musees/archiville.htm
Stadtarchiv Schaffhausen	http://www.stadtarchiv-schaffhausen.ch
Das Schweizerische Wirtschaftsarchiv	http://www.ub.unibas.ch/wwz/
SIDOS Schweizerischer Informations- und Daten-Archivdienst für die Sozialwissenschaften	http://www-sidos.unine.ch/
CERN historical and Scientific Archives	http://library.cern.ch/archives/index.html
Archives des Hôpitaux universitaires de Genève *	http://www.hug-ge.ch
Archives fédérales des monuments historiques *	http://www.kultur-schweiz.admin.ch/denkmal/ead
Schweizerisches Sozialarchiv	http://www.sozialarchiv.ch
Archives littéraires suisses	http://www.sn1.ch/f/fuehr/sl_index.htm
Bibliothèque cantonale universitaire, Archives littéraires, archives éditoriales, archives de professeurs et de savants, fonds de grandes familles, Lausanne	http://www.unil.ch/BCU/informat/c_manusc.htm
Archives de la construction*	http://dawww.epfl.ch/info/recherche/acm/index.html
Archiv für Zeitgeschichte	http://www.afz.ethz.ch
ETH Bibliothek, Wissenschaftliche Sammlungen	http://www.ethbib.ethz.ch/whs/wisshis.htm
St.Gallen Stiftsarchiv	http://www.st.gallen.ch/stiftsarchiv/
Liechtensteinisches Landesarchiv	http://www.firstlink.li/la/

NB: Les sites avec une étoile (*) sont ceux que je n'ai pu atteindre dans la période où j'ai écrit cet article.

Quelques informations concernant DoDiS:

Les Documents Diplomatiques Suisses (DDS) consistent en une édition de documents sur la politique étrangère de la Suisse. Une première série de 15 volumes a traité des années 1848 à 1945. Une deuxième série est consacrée aux années 1945-1961, c'est-à-dire à la période pendant laquelle Max Petitpierre a dirigé la politique étrangère de la Confédération. Cette nouvelle série commence avec le volume 16 (9.5.1945-31.5.1947), publié en juin 1997. La sortie du deuxième volume (vol. 17: 1.6.1947-30.6.1949) a eu lieu en avril 1999.

DoDiS est une banque électronique de données sur les relations internationales et sur la politique étrangère de la Suisse. La banque de données contient actuellement des informations sur environ 2'250 documents, 6'800 personnes, 8'100 organisations et 2'250 termes géographiques (état septembre 1999). La plupart des documents intégrés datent des années 1945 à 1949. La banque de données contient également des accords internationaux, des lois fédérales, des arrêtés du Conseil fédéral et de l'Assemblée fédérale qui datent des années 1930 aux années 1960.

Environ 1'000 documents sur un total de 2'250 sont disponibles sous forme d'images électroniques en format PDF. Ils sont ainsi consultables en ligne, peuvent être téléchargés ou imprimés par le chercheur.

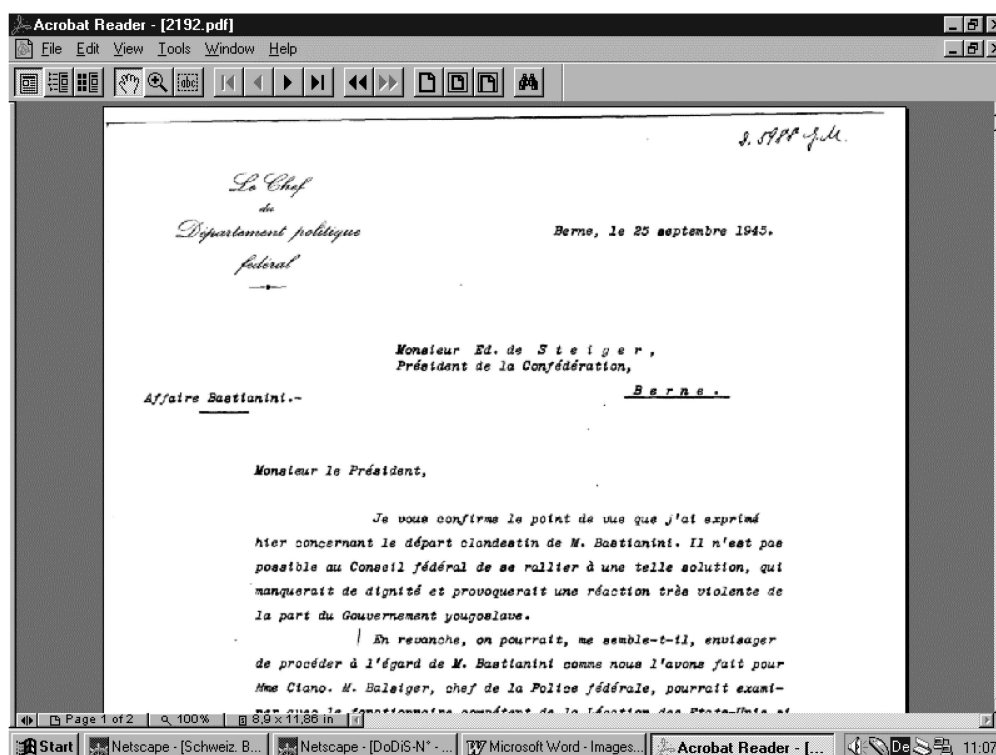
Par exemple, si nous faisons la recherche ci-dessous:

The screenshot shows the Netscape browser window titled "Netscape - [Personnes [petitpierre]]". The address bar contains the URL: <http://www.netcetera.ch/bin/dodis-fr?%AC%ALAQFQAYAWASBVBQBFRFVEQAMFQAMBZFVEQAVANASAWASAXAYAUJAWBWF>. The search results are displayed under the heading "Banques de données DoDiS - Question". The search criteria are as follows:

Personne (seulement le nom)	<input type="text" value="petitpierre"/>	<input type="button" value="Rechercher"/>	<input type="button" value="Expert"/>
Organisation	<input type="text"/>	<input type="button" value="Rechercher"/>	
Terme géographique	<input type="text"/>	<input type="button" value="Rechercher"/>	
Liste thématique	<input type="text"/>	<input type="button" value="Rechercher"/>	
Documents selon date	<input type="text" value=""/> - <input type="text" value=""/>	<input type="button" value="Rechercher"/>	
	<input type="button" value="Recherche combinée"/>	<input type="button" value="Nouvelle recherche"/>	
No-DoDiS	<input type="text"/>	<input type="button" value="Rechercher"/>	

Below the search criteria, the results section is titled "Personnes" and shows "7 informations trouvées:". The browser's status bar at the bottom indicates "Document: Übermittelt" and the system tray shows the time as 11:02.

Nous pourrions visionner le document suivant:



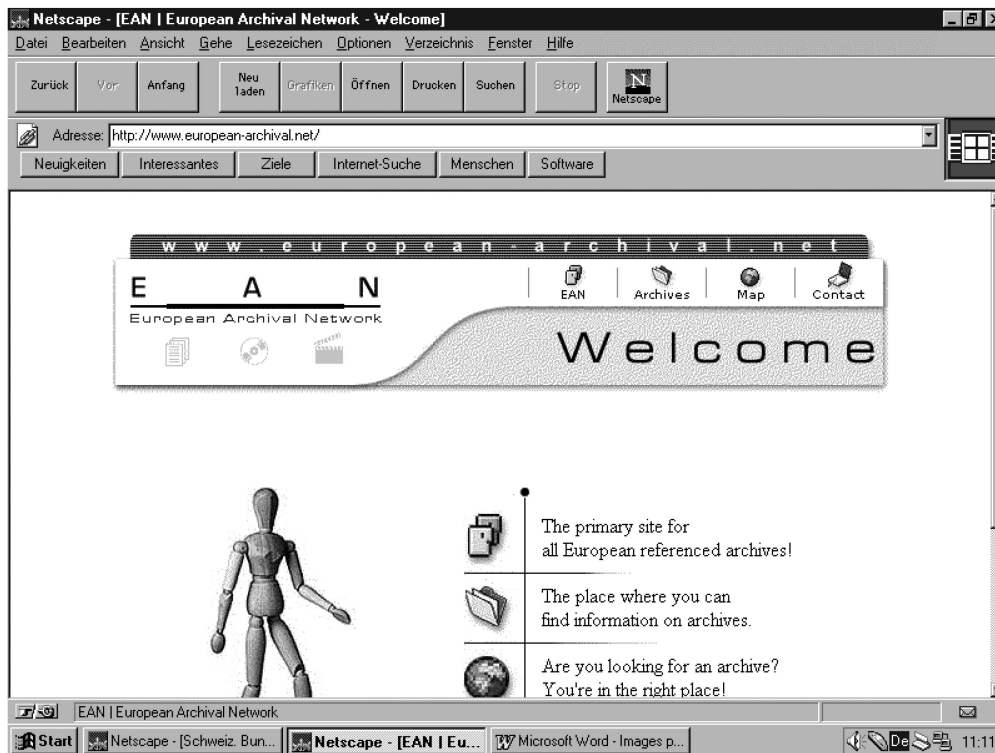
Il s'agit d'un document daté du 25.9.1945, portant sur la politique d'asile en Suisse et rédigé par le Conseiller fédéral Max Petitpierre.

Enfin, citons deux sites de portée générale, le site de l'Association des Archivistes suisses à l'adresse <http://www.staluzern.ch/vsa/home.html> et le site européen EAN (European Archival Network) à l'adresse <http://www.european-archival.net>. Ce dernier site a pour but de devenir le site de référence pour les Archives en Europe.

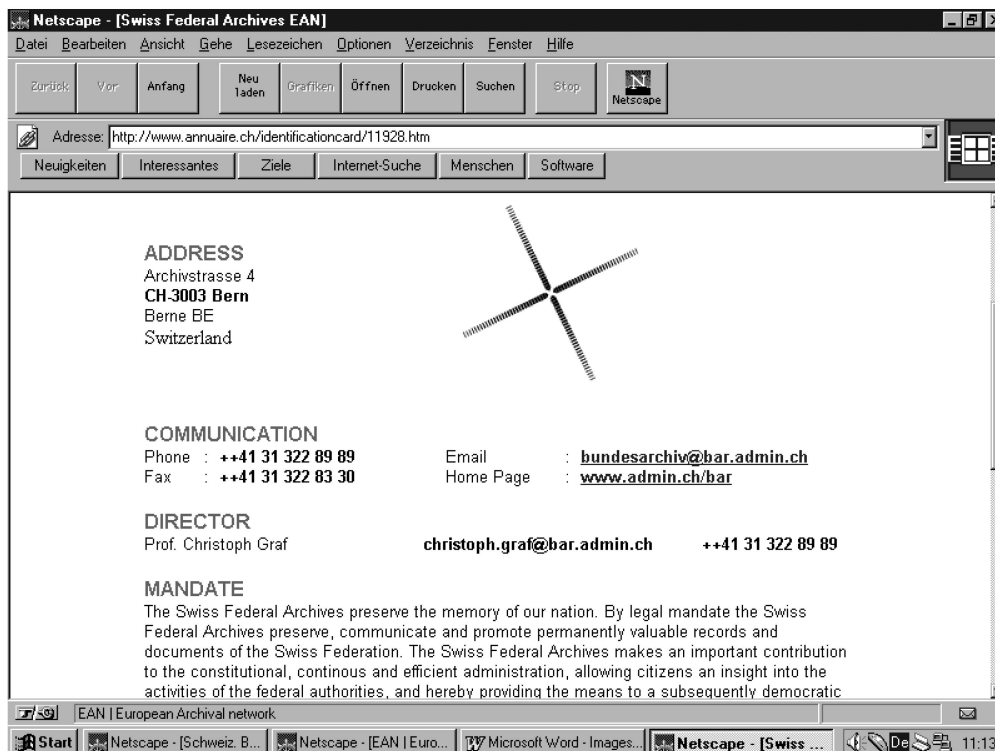
Quelques mots pour présenter ce site: Les participant(e)s au Sommet européen sur les archives, à Berne, le 15 mai 1998, ont accepté la mise sur pied d'un réseau archivistique européen dans Internet. Les Archives fédérales suisses se sont déclarées d'accord de mettre sur pied et d'entretenir ce réseau. Ce réseau est opérationnel depuis juin 1999.

Le but de ce réseau est de servir de plate-forme de référence pour le domaine des archives en Europe. Dans ce sens, il accueille les informations sur toute archive en Europe. Il espère être un lieu où le public peut contacter le monde des archives en Europe et où les archives peuvent chercher le contact avec d'autres archives.

Au niveau pratique, chaque Archive peut s'inscrire en utilisant le formulaire électronique que l'on trouve sous l'onglet contact.



Après introduction des informations contenues dans le formulaire, le résultat se présente de la façon suivante dans le cas des Archives fédérales.



Actuellement, le réseau accueille 42 Archives de toute l'Europe.

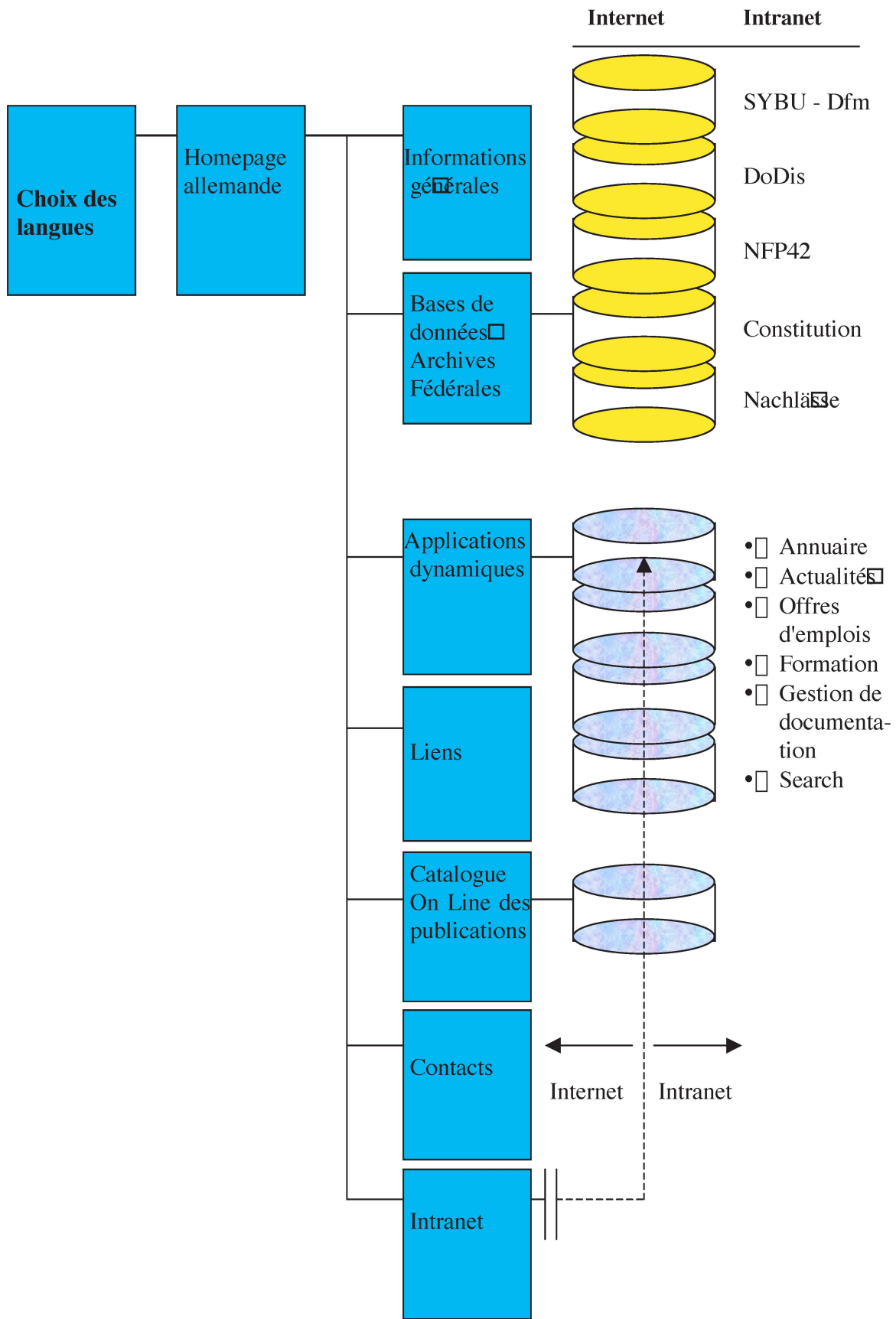
Le site internet des archives fédérales

Enfin, j'aimerais rapidement présenter le nouveau concept du site Internet des Archives fédérales. Le site actuel est un site statique dans le sens où toutes les pages sont préparées à l'avance. Le nouveau concept prévoit, à côté de pages statiques, le développement de pages dynamiques qui ne sont préparées que lorsque l'utilisateur le demande. Les données sont alors extraites d'une base de données. Comme pages dynamiques, nous pouvons citer l'annuaire, les actualités, etc. Le nouveau concept est visible dans le schéma ci-dessous. Il prévoit aussi une séparation entre une partie Internet et une partie Intranet ainsi qu'un meilleur accès à toutes les bases de données des Archives fédérales (SYBU-Dfm par exemple) et des groupes d'historiens qui y travaillent (DoDiS, NFP42).

Le site WEB devra intégrer les groupes d'informations et fonctions suivants:

- Informations générales sur les Archives Fédérales;
- Point d'entrée et mode d'emploi des bases de données des Archives Fédérales;
- Annuaire pour la gestion de toutes les adresses internes et externes;
- Un gestionnaire d'actualités et de manifestations;
- Un gestionnaire pour les offres d'emploi au sein des Archives Fédérales;
- Un gestionnaire de l'offre en formation;
- Un gestionnaire de la documentation interne et publique;
- Un moteur de recherche interne;
- Une page de liens;
- Un catalogue On Line des publications;
- Une page structurée pour la prise de contact avec les Archives.

Concept



Conclusions

J'ai présenté un état succinct de la situation des Archives suisses dans Internet ainsi que quelques solutions et concepts. Je n'ai pas fait d'enquête pour connaître le degré de pénétration des Archives dans ce marché. Je ne livre donc pas de statistiques: nombre de visiteurs, d'accès pages.

J'espère ainsi simplement permettre au lecteur de visiter les sites mentionnés, et de prendre connaissance de la richesse du patrimoine archivistique suisse.

J'espère également que cela initiera un échange parmi les archivistes sur la conception de sites Internet.